

EXERCICE
1965



BANQUE
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ET
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 24 MAI 1966

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. EMMANUEL MONICK,	<i>Président d'Honneur,</i>
HENRI DEROY,	<i>Président,</i>
JEAN REYRE,	<i>Vice-Président Directeur Général,</i>
MAURICE BÉRARD,	<i>Administrateur,</i>
PIERRE BERCOT,	—
RENÉ DAMIEN,	—
PIERRE DAVID-WEILL,	—
FRANÇOIS DE FLERS,	—
RENAUD GILLET,	—
ÉMILE GIRARDEAU,	—
RAOUL DE VITRY,	—
ARNAUD DE VOGÜÉ,	—

Censeurs :

MM. HENRY DE BLETTERIE, HENRY BURNIER,
JOSEPH MOISE, EDMOND SPITZER

Commissaire du Gouvernement :

M. AIMÉ TEYSSIER D'ORFEUIL

Commissaires aux Comptes :

MM. CARLOS MULQUIN, HENRI LÉON et PHILIPPE SIMON
Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 337 800 000 FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 54 B-5515 — L.B.F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ET
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 24 MAI 1966

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS BAS
PARIS ET DES PAYS BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 24 MAI 1966

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 24 MAI 1966

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 24 MAI 1966

- Allocution du Président,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Rapport des Commissaires,
- Comptes de l'exercice 1965,
- Résolutions de l'Assemblée,
- Inventaire des valeurs mobilières détenues en Portefeuille le 31 décembre 1965,
- Tableau de renseignements concernant les filiales et participations.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 24 MAI 1966

ALLOCATION

prononcée

par M. le Gouverneur Henri DERROY, Président.

Mesdames, Messieurs,

Avant de donner la parole à celles ou à ceux d'entre vous qui désireraient présenter des observations ou poser des questions à propos du Rapport que vous venez d'entendre, je souhaite vous donner quelques indications complémentaires sur notre situation.

La lecture de notre bilan au 31 décembre 1965 vous a montré les progrès réalisés par rapport à l'année précédente : le montant total du bilan de la Banque, dépassant pour la première fois 5 milliards de nouveaux francs, s'est accru de plus de 380 millions ou 8 %, celui de ses fonds propres de 87 millions ou 18 %, celui de ses bénéfices nets d'environ 2 millions ou 8 %. Encore faut-il noter que notre portefeuille-titres recelait une plus-value de 320 millions par rapport à son chiffre comptable.

Si nous vous demandons aujourd'hui l'autorisation d'augmenter notre capital social, c'est — il est à peine besoin de le dire après les importantes opérations qui viennent de se terminer — sans aucunement songer à l'utiliser prochainement, mais seulement parce que l'expérience nous a montré qu'il convenait de disposer en permanence de la possibilité d'agir, le cas échéant, sans avoir à recourir à la convocation d'une assemblée extraordinaire.

Une autre résolution, qui vous sera soumise tout à l'heure, donne à votre Conseil la faculté d'émettre ou de garantir, dans certaines limites, des obligations ou des bons. C'est qu'en effet les dispositions nouvelles relatives à l'allongement de certains crédits rendent opportun de pouvoir disposer de ressources à plus long terme que les bons à 5 ans au maximum que nous nous procurions jusqu'ici. D'autre part, devant le développement continu d'émissions sur le marché international, il apparaît souhaitable de pouvoir apporter à certains de nos clients, par une garantie de bonne fin, le bénéfice de notre crédit, en liaison avec des Etablissements étrangers amis.

Ces facultés nouvelles seront, bien entendu, utilisées avec modération.

Les premiers mois de l'année 1966 ont connu en France dans la majorité des secteurs de l'économie une augmentation sensible des indices de production et des chiffres d'affaires. De leur côté, nos propres opérations ont continué de se développer dans des conditions satisfaisantes. Qu'il s'agisse de notre Département bancaire ou de notre Département financier, je puis vous dire que les résultats du premier trimestre, compte tenu notamment de l'accroissement de nos ressources propres, se présentent en nette amélioration sur ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'activité de votre société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 décembre dernier.

* * *

L'année 1965 a vu se poursuivre dans l'ensemble du monde occidental l'expansion économique : la valeur des exportations des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique s'est accrue de 9,6 % et, dans les mêmes pays, l'indice de la production industrielle a augmenté de 6,4 %.

Toutefois un certain nombre de problèmes sont demeurés sans solution. Le régime des paiements internationaux est toujours en discussion; les six États membres de la Communauté

Économique Européenne n'avaient pas encore réussi à se mettre d'accord sur la politique agricole; la surtaxe temporaire sur les importations décidée par le gouvernement britannique à l'automne 1964 est restée en vigueur bien que son taux ait été réduit de 15 à 10 % en avril.

Naturellement, comme ce fut déjà le cas dans la période récente, les divergences entre les situations nationales considérées isolément se sont accentuées.

Pour la cinquième année consécutive, les ÉTATS-UNIS ont conservé un taux d'expansion très fort. De 1964 à 1965, le produit national brut est passé de 628,7 à 675,6 milliards de dollars. Mais les excédents de capacité, tant en équipement qu'en main-d'œuvre, dont disposait ce pays depuis 1957, sont maintenant tout près d'être épuisés bien que les dépenses d'investissement se soient élevées à \$ 52 milliards en 1965 contre \$ 45 milliards en 1964 et \$ 39 milliards en 1963 et que la main-d'œuvre civile se soit accrue de 2 millions de personnes. De janvier 1965 à janvier 1966, le pourcentage des chômeurs est revenu de 4,8 à 4 %, chiffre qui peut être considéré comme impliquant le plein emploi. Il en est résulté, après cinq ans de stabilité, une hausse des prix de gros et des prix à la consommation d'environ 2 %, en dépit du déblocage de stocks stratégiques. Ce début de pression inflationniste a conduit les autorités monétaires à relever le taux d'escompte de 4 à 4,5 % en décembre 1965; la hausse des taux d'intérêt corrélative s'est poursuivie au début de 1966.

La balance américaine des comptes a encore laissé un solde débiteur mais d'un montant réduit à \$ 1,3 milliard, soit environ la moitié du déficit des années précédentes. Il faut tenir compte toutefois du maintien en vigueur de la taxe de 15 % sur les achats de valeurs étrangères par les résidents américains, des restrictions volontaires demandées par le gou-

vernement aux entreprises et aux banques et enfin des emprunts très importants en dollars placés en dehors des États-Unis. Confirmant une fois de plus, s'il en était besoin, que les différents éléments d'une balance des comptes ne sont pas indépendants les uns des autres, on a constaté une diminution de l'ordre de \$ 2 milliards en 1965 du solde positif du commerce extérieur. Le problème du déficit de la balance américaine des comptes n'est donc pas encore résolu.

En Europe continentale, dans la plupart des pays, les gouvernements ont porté leur effort plus sur le rétablissement ou le maintien de la stabilité monétaire que sur l'expansion.

En ALLEMAGNE FÉDÉRALE, la progression économique a été appréciable tout en restant moindre que l'année précédente. Le produit national brut, estimé en prix courants, s'est élevé à DM 448,6 milliards, en hausse de 8,4 % contre 9,6 % en 1964; à prix constants, l'accroissement ressort à 4,4 % contre 6,6 %. L'indice de la production industrielle a été de 5,8 % contre 9,3 % en 1964.

C'est avant tout la demande intérieure qui a été la cause de ces progrès, l'excédent du commerce extérieur étant revenu de DM 6 milliards en 1964 à DM 1,2 milliard en 1965. Avec le coût des services et l'important accroissement des transferts, la balance des paiements courants a laissé un solde débiteur de DM 6,2 milliards. Mais l'évolution favorable des opérations en capital, et particulièrement l'entrée de capitaux à court terme, a réduit le déficit de la balance des comptes à DM 1,5 milliard.

Pour lutter contre la tension inflationniste résultant d'une demande intérieure excessive, la Bundesbank a eu recours à une politique de resserrement monétaire : élévation du taux d'escompte de 3 à 3,5 % en janvier et à 4 % en août, réduction

de 12 % en octobre des facilités de réescompte accordées aux banques. Cette politique a eu pour conséquence une hausse très vive des taux d'intérêt à court et à long terme.

En ITALIE, le gouvernement a poursuivi l'action anti-inflationniste commencée en 1963, sans gêner pourtant une reprise économique certaine. Le solde de la balance des comptes a été positif pour la deuxième année consécutive, Lit. 996 milliards en 1965 contre Lit. 484 milliards en 1964. Seule de toutes les bourses européennes, Milan a enregistré en 1965 une forte hausse (22,4 %) qui a sensiblement compensé le sévère recul de 1964 (26 %).

En BELGIQUE, en dépit de nouvelles difficultés dans les charbonnages, la production s'est maintenue à un niveau élevé, essentiellement du fait de la demande extérieure, la balance commerciale ayant été excédentaire, ce qui ne s'était pas produit depuis quatorze ans.

Mais la hausse des prix a été vive, accompagnée par l'accroissement des salaires en raison de l'échelle mobile très largement pratiquée dans ce pays. Le phénomène le plus préoccupant est l'augmentation continue des dépenses publiques qui exige des réformes retardées par la crise politique du début de l'année 1966.

Aux PAYS-BAS, où l'indice de la production industrielle a augmenté de 6,6 %, une nouvelle élévation des salaires de 8 %, succédant à celle de 18 % réalisée en 1964, a constitué un stimulant pour l'activité économique du pays. Ces hausses, trop importantes pour pouvoir être compensées par une augmentation correspondante de la productivité, se sont traduites par un accroissement des coûts de revient et une diminution des marges bénéficiaires des entreprises. Par ailleurs, d'une part le taux de rendement des valeurs à revenu fixe est passé de 5,5 % à 6,5 % et d'autre part le précompte sur les dividendes a été élevé de

15 % à 25 %. Sous l'influence de ces différents éléments, la bourse d'Amsterdam, affectée en outre par les ventes pour compte étranger de titres néerlandais, a enregistré une baisse de 15,3 %.

En SUISSE, les autorités ont poursuivi le programme d'austérité mis en route l'année précédente.

Dès 1964, elles avaient réussi à endiguer les progrès de la construction immobilière, considérée comme une des principales causes de la surchauffe économique. En 1965 elles sont parvenues, de surcroît, à réduire quelque peu l'effectif de la main-d'œuvre étrangère. Ces restrictions ont provoqué une baisse de l'activité économique, mais en retour un rétablissement des comptes extérieurs.

En FRANCE, le plan de stabilisation établi en septembre 1963 et qui avait commencé à produire ses effets au cours du second semestre 1964, a réduit l'activité des premiers mois de l'année 1965. Mais à partir de septembre la conjoncture a donné les signes d'un net redressement.

On ne saurait contester les résultats obtenus. En 1964 et 1965, les prix n'ont augmenté en France que très modérément, beaucoup moins en moyenne que dans les autres pays européens.

Aussi le programme d'austérité a-t-il eu pour conséquence une amélioration notable de la balance commerciale : celle-ci a été équilibrée en 1965 à 97 % contre 89 % l'année précédente ; pratiquement, compte tenu des modalités de calcul, le commerce extérieur a laissé un excédent.

Rassurées sur l'évolution de la situation, au cours du deuxième semestre les autorités ont légèrement desserré les contrôles : diminution du coefficient de trésorerie, élargissement des conditions fixées pour les ventes à crédit, léger assouplissement du blocage des prix.

Les mesures de stabilisation avaient particulièrement touché les investissements des entreprises privées. Un effort a été entrepris pour essayer de les relancer, notamment en cherchant à élargir le marché financier et à stimuler la bourse par certains aménagements fiscaux. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité des décisions prises dont la mise en vigueur a été étalée sur plusieurs exercices.

En GRANDE-BRETAGNE, après la crise de la livre sterling, phénomène majeur de l'automne 1964, le gouvernement a dû manœuvrer entre le risque de la récession économique et la menace de l'inflation monétaire et de la dévaluation de la livre sterling. Si cette navigation extrêmement difficile a pu être menée à bien, sans accident grave, elle n'en a pas moins dangereusement approché les deux écueils opposés : l'indice de la production industrielle n'a augmenté que de 2,5 % contre près de 7 % l'année précédente et la livre sterling a connu à la fin du mois d'août une crise plus sévère que celle de l'automne 1964. Seule l'intervention massive directe et indirecte du gouvernement des États-Unis appuyée par le concours d'autres pays occidentaux a empêché la dévaluation du sterling.

Ainsi la situation des monnaies de réserve et, à un moindre degré, le problème du régime des paiements internationaux restent au premier plan de l'actualité. Sans vouloir prendre parti entre les différentes conceptions qui s'opposent, nous nous permettons de penser que la solution réside, plutôt que dans des discussions académiques, dans une politique interne plus réaliste des pays intéressés et dans un compromis, même imparfait, mais qui serait de nature à recueillir l'accord de toutes les grandes nations industrielles.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

I. — SIÈGE

Le développement de nos activités, notamment à l'étranger, les nouvelles dispositions concernant le crédit adoptées par les autorités monétaires, comme la possibilité, limitée dans le temps, qui nous était donnée d'incorporer au capital, dans des conditions intéressantes, la réserve de réévaluation, ont amené votre Conseil à prendre, au cours de l'exercice, la décision d'augmenter le capital social en utilisant l'autorisation que vous lui aviez donnée lors de votre Assemblée Générale du 30 octobre 1963. Le capital de la Banque a été ainsi porté à F 337.800.000, d'une part par souscription en numéraire de 675.600 actions portant jouissance du 1^{er} juillet 1965, d'autre part par incorporation de réserves et distribution de 675.600 actions gratuites portant jouissance du 1^{er} janvier 1966.

Bien que les circonstances boursières de l'automne dernier n'aient pas été des plus favorables, la souscription des actions nouvelles s'est déroulée dans des conditions très satisfaisantes, et nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous les actionnaires qui ont réservé bon accueil à cette opération et nous ont ainsi marqué une fois de plus leur confiance.

DÉPARTEMENT FINANCIER

Les émissions de valeurs mobilières ont atteint en 1965 un total de F 15,4 milliards, dépassant de près de 1 milliard le niveau de l'année précédente. Le secteur public a représenté

dans ce total F 2,1 milliards; l'Etat a émis à l'automne un emprunt d'équipement de F 1 milliard destiné à financer des prêts consentis par le Trésor à des entreprises industrielles.

Les émissions du secteur semi-public et nationalisé se sont élevées à F 6,6 milliards contre F 5,4 milliards en 1964.

La part du secteur privé a été du même ordre que l'année dernière soit F 6,5 milliards, comprenant F 5 milliards d'augmentation de capital en numéraire, F 1,1 milliard d'emprunts obligataires et 0,4 milliard d'obligations convertibles ou échangeables.

A la Bourse, le volume annuel des transactions en valeurs mobilières à revenu variable a décliné de F 11,5 milliards en 1964 à moins de 10 milliards en 1965. L'indice boursier hebdomadaire des 280 valeurs a enregistré un recul de 7,7 % pendant l'année écoulée.

Les mesures prises en faveur des porteurs de valeurs mobilières, dans le domaine de l'information plus rapide des actionnaires comme sur le plan fiscal, n'avaient donc pas réussi à amener en 1965 un renversement durable de la tendance générale.

Votre Établissement a apporté son concours au placement de l'emprunt national d'équipement émis par l'État Français, ainsi qu'à huit émissions d'obligations réalisées par des organismes publics et à la tranche française de l'emprunt Enel-Europe émis simultanément dans les six pays du Marché Commun. Il a contribué, comme chef de file ou co-chef de file (8 opérations) et comme participant (8 opérations), au succès de 16 emprunts émis par des sociétés privées, dont le montant global s'est élevé à 1,1 milliard de francs, soit 95 % du total des émissions de ce secteur effectuées avec concours bancaire.

Il a prêté ses guichets pour la réalisation de 26 augmentations de capital, dont 13 ont été dirigées par lui. Leur montant cumulé a atteint 889 millions pour les seules sociétés françaises, soit 47 % des émissions correspondantes avec concours bancaires.

Nous avons dirigé, pour le compte de la Compagnie Bancaire, en association avec d'autres établissements, la première émission réalisée en France d'obligations échangeables contre des actions et prêté notre concours à une émission d'obligations convertibles.

En association avec d'autres établissements, nous avons procédé à l'introduction en bourse des actions de deux Sociétés de Développement Régional.

Au cours de l'année, la Banque a pris une part accrue dans le lancement d'emprunts internationaux émis et placés sur le marché financier européen, emprunts dont le volume s'est très considérablement accru du fait de l'intervention des grandes sociétés industrielles d'outre-Atlantique désireuses de financer sur place une partie des besoins de leurs filiales européennes. Votre Établissement a dirigé avec Morgan et Cie l'emprunt de \$ 20 millions émis par la Compagnie Française des Pétroles et a été co-chef de file des emprunts effectués par Cassa per il Mezzo giorno et par Röldal Suldal Kraft AS. Il a, au total, participé à la garantie et au placement de 38 emprunts, dont la contre-valeur s'élève à environ 4 milliards de francs, représentant 75 % des émissions réalisées sur ce marché.

Le développement pris sur les marchés financiers internationaux par les emprunts obligataires pour le financement des investissements des sociétés, rend souhaitable que votre Établissement dispose des moyens d'action nécessaires pour intervenir dans ce domaine. C'est dans cet esprit que nous soumettrons à votre approbation une résolution autorisant votre Conseil, d'une part à émettre jusqu'à concurrence d'un

montant égal au capital social, et d'autre part à garantir, dans les mêmes limites, des bons ou obligations en toutes monnaies.

DÉPARTEMENT ÉTRANGER

Les activités de son Département Étranger ont amené la Banque à participer au financement de nouveaux projets tout en assurant la mise en œuvre, souvent longue et délicate, d'affaires précédemment engagées. Les moyens d'actions dont nous disposons vont se trouver accrus, et la tâche des exportateurs français simplifiée, grâce à la procédure d'octroi de crédits directs aux acheteurs étrangers que les pouvoirs publics ont récemment approuvée.

Nos opérations avec les pays de l'Europe de l'Est sont en développement. Le protocole financier, signé en juillet 1964 avec la Banque du Commerce Extérieur de l'Union Soviétique, a permis de financer certains marchés et plusieurs projets, dont certains pouvant avoir d'importants développements, sont en cours de négociation. Nous avons également financé de nouvelles commandes d'équipements destinés à la Pologne, à la Bulgarie et à la Tchécoslovaquie.

En Amérique du Sud, grâce aux relations nombreuses et anciennes de la Banque, nous avons apporté notre concours à l'étude et à la négociation de nouveaux projets qui entrent dans le programme de coopération adopté par les pouvoirs publics français : c'est ainsi qu'ont été conclus par votre Établissement des accords financiers prévoyant l'octroi de crédits pour l'achat de matériel de laboratoire par l'Université du Chili et d'équipements hospitaliers par le Ministère de la Santé du Brésil.

Le Bureau Technique Franco-Pakistanaï, dont nous avons annoncé la création lors de notre précédente Assemblée, a notamment participé à la négociation du contrat d'études et d'assistance technique signé par Renault Engineering pour la construction d'une usine de machines-outils.

En conclusion des études effectuées par la Société Sofrelec, nous avons signé avec le Gouvernement syrien un protocole financier en application duquel un groupe industriel français s'est vu confier la réalisation du réseau d'interconnexion électrique entre Damas et Alep.

Avec la participation d'autres établissements français, belges et hollandais, nous avons consenti au Gouvernement de la République Sud-Africaine un crédit d'un montant global de 10 millions de dollars.

Des conversations engagées à la fin de l'année 1964 ont abouti, dans le courant de l'exercice, à la conclusion d'accords entre le groupe de l'Anglo-American Corporation of South Africa et le groupe de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Ces accords comportent, en particulier, la création en commun de deux holdings, l'un à Paris, l'autre à Luxembourg, qui détiennent ensemble un portefeuille d'une valeur d'environ 140 millions de francs en titres industriels cotés, français et sud-africains.

La constitution de ces deux sociétés souligne le rapprochement des deux groupes et concrétise leur intention de développer d'une façon coordonnée, dans certains domaines, leurs activités financières et industrielles.

DÉPARTEMENT BANCAIRE

La tension permanente du marché monétaire en 1965 a conduit les autorités, comme l'année précédente, à ramener à plusieurs reprises, pour les échéances de fin de mois, le taux du coefficient de trésorerie en dessous du minimum de 36 % officiellement défini.

Le taux servant de base aux conditions minimales des crédits a été abaissé à deux reprises, en février, puis en mai à la suite de la réduction du taux d'escompte de la Banque de France ramené le 9 avril de 4 % à 3,50 %. Ces mesures ont encore réduit la marge existant entre le taux moyen des emplois bancaires — particulièrement faible par comparaison à ce qu'il est dans les divers pays industrialisés — et le loyer réel de l'argent sur le marché monétaire dont la tendance à la hausse se manifeste à Paris comme sur les autres grandes places internationales et nécessite, à la fin de chaque mois, l'intervention de l'Institut d'Émission.

Malgré ces conditions défavorables, les résultats dégagés par notre exploitation bancaire sont en nouvelle progression grâce au développement des opérations traitées.

En fin d'année, l'ensemble des dépôts de la clientèle était supérieur au niveau atteint fin 1964. Le mouvement général des comptes, les affaires traitées avec l'étranger, tant dans le domaine de l'arbitrage change que sur le plan des crédits documentaires, sont également en accroissement.

Freinée par les mesures d'encadrement prises en septembre 1963 et qui n'ont été assouplies qu'en juin 1965, l'évolution de la distribution des crédits a été variable selon la nature des opérations financées, reflétant l'incidence du plan de stabilisation.

Les opérations proprement commerciales, qu'il s'agisse de l'escompte des crédits d'accompagnement de marchés ou du financement des ventes à tempérament de biens de consommation, ont connu une grande stabilité.

A l'inverse, les crédits de fonds de roulement ont été plus largement utilisés. En particulier l'importance des stocks résultant d'une campagne sucrière fortement excédentaire nous a amenés à apporter à la profession un concours accru sous forme d'escompte de warrants.

En raison du ralentissement des investissements signalé précédemment, le volume des crédits d'équipement à moyen terme consentis n'a pas dépassé le montant des amortissements intervenus sur les crédits antérieurs, mais le coefficient d'utilisation des concours accordés a été nettement plus élevé.

Le financement des grands ensembles à l'exportation a donné lieu à la mobilisation de créances nées à moyen et long terme pour un montant en forte progression du fait de l'achèvement de contrats conclus au cours des années précédentes.

Dans le domaine immobilier, les crédits ont connu un rythme d'accroissement moindre que les années précédentes, mais nos interventions se sont très largement développées sur le plan des garanties financières fournies en faveur de promoteurs immobiliers en application de la loi du 15 mars 1963.

PARTICIPATIONS

1) *Banques, Sociétés Financières, Sociétés d'investissements.*

Le groupe de la COMPAGNIE BANCAIRE a témoigné une nouvelle fois de sa vitalité : les filiales de la Compagnie, et surtout les établissements à vocation immobilière, ont dégagé

des résultats en nette progression. Le bénéfice net de la Compagnie Bancaire s'est élevé à F 11.988.026 contre F 8.790.230 en 1964; le dividende net est de F 6,76 par action.

Après une augmentation de son capital de F 60 millions à F 75 millions par incorporation de réserves, la Compagnie Bancaire a procédé à une émission d'obligations échangeables contre actions; cette opération a porté sur 150.000 obligations de F 560 nominal et a rencontré un accueil très favorable dans le public; simultanément, le capital de la Compagnie était porté à F 90 millions par l'émission de 150.000 actions en espèces, réservée à un groupe d'établissements que dirige la Banque de Paris et des Pays-Bas et qui, en tant que tiers souscripteur, pourra répondre aux demandes d'échanges présentées par les porteurs d'obligations.

Le « CETELEM » CRÉDIT A L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRO-MÉNAGER a augmenté son capital de F 40 millions à F 45 millions par distribution d'actions gratuites.

Pour adapter ses moyens propres au développement de ses activités, l'UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT a porté son capital de F 12.000.000 à F 15.000.000 par émission en numéraire.

Les résultats de la CAISSE GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE ET DU BATIMENT ont marqué un important accroissement, passant de F 2.913.000 à F. 3.750.000.

Le CRÉDIT SUCRIER ET ALIMENTAIRE a connu une activité accrue en raison de l'importance exceptionnelle de la campagne sucrière. Ses résultats en progression traduisent les heureux effets de la fusion réalisée l'an dernier.

La BANQUE COTONNIÈRE, dont la raison sociale est devenue BANQUE COTONNIÈRE ET TEXTILE « BANCOTEX », étend mainte-

nant ses initiatives aux diverses branches de l'industrie textile. Dans une conjoncture difficile, elle a réussi à améliorer ses résultats.

La CAISSE CENTRALE DE RÉESCOMPTE et la SOCIÉTÉ PRIVÉE DE RÉESCOMPTE ont développé leurs opérations sur le marché monétaire. Ces deux établissements ont procédé à des incorporations de réserves et l'augmentation de leurs bénéfices leur permettra de porter respectivement leur dividende net de F 2,83 et F 3,59 à F 4,05 et F 5,86.

Le bénéfice net de la COMPAGNIE POUR LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'AGRICULTURE « COFICA » a progressé de F 6.759.719 à F 7.356.050. L'OMNIUM DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES ET DE VALEURS MOBILIÈRES a porté son capital de F 12.569.700 à F 15.828.900 en rémunération d'apports de titres comprenant notamment l'essentiel de notre participation dans « COFICA ».

La COMPAGNIE CENTRALE DE FINANCEMENT a procédé à l'émission de deux emprunts obligataires d'un montant global de F 18 millions. Ses engagements sont passés de F 188.794.178, à la fin de 1964, à F 203.809.633 le 31 décembre 1965. Le dividende net a été porté de F 2,50 à F 3,31 pour un capital élevé en 1964 de F 10 millions à F 12,5 millions.

L'expansion économique du Canada s'est poursuivie en 1965 malgré un brutal resserrement du marché de l'argent à partir du second semestre. Le bilan du CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN atteignait \$ Can. 206.310.000 au 31 décembre 1965 contre \$ Can. 176.247.000 à la fin de 1964, en augmentation de 17,06 %. Le bénéfice net de \$ Can. 2.596.955 a permis de distribuer un dividende de \$ Can. 2 pour l'exercice 1965 contre \$ Can. 1,75 précédemment. Ses deux filiales FRANCA REAL ESTATE LTD et FRANCA OIL AND GAS LTD ont également développé leurs activités et enregistré de bons résultats.

Ce resserrement du marché de l'argent, joint à la crise financière consécutive à la défaillance d'une importante société de crédit, nous a amenés à réorganiser profondément les deux filiales intéressées au crédit à la consommation et au leasing que contrôle la CONFEDERATION DEVELOPMENT CORPORATION.

La BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE a connu en 1965 une nouvelle et importante progression de ses activités. Le bénéfice net, passé de 77.019.878 pesos à 83.899.905 pesos, permet de maintenir un dividende de 6 pesos aux actions anciennes et de distribuer aux actions nouvelles souscrites en 1965 un dividende de 4,5 pesos. La Banque vient de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves. Sa filiale, le CREDITO BURSATIL, a porté, au début du présent exercice, son capital de 80 à 100 millions de pesos.

Bénéficiant d'une évolution assez favorable des cours des matières premières, la plupart des pays d'Amérique du Sud ont enregistré un redressement de leur balance commerciale. Dans cette conjoncture meilleure, la BANQUE FRANÇAISE ET ITALIENNE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD « SUDAMÉRIS » a pu poursuivre son expansion dans les divers pays où elle est installée. Le dividende net de l'exercice écoulé est de F 2,89 pour un capital augmenté en 1965.

La COMPAGNIE GÉNÉRALE INDUSTRIELLE POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER a pris de nouvelles participations dans des affaires susceptibles de connaître un avenir intéressant : la Compagnie Industrielle d'Équipement Thermique « COMITH » dont l'objet est le financement des installations collectives de chauffage dans les grands ensembles immobiliers, et les Laboratoires J. Berthier, spécialisés dans la recherche et la production de produits pharmaceutiques. Elle a exercé ses droits de souscription dans les augmentations de capital de la Compagnie générale de télégraphie Sans Fil « C.S.F. » et des Entreprises A. Cochery.

Les résultats de l'exercice permettent de proposer la répartition d'un dividende net de F 4,20, donnant droit à un crédit d'impôt de F 2,10, soit au total F 6,30 contre F 5,33.

L'actif net de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET D'INVESTISSEMENT « SOGEVAR », que nous avons fondée avec la Société Générale, s'élevait, le 31 décembre 1965, à F188.651.895,90 comprenant 29,6 % d'obligations, 44,7 % d'actions de sociétés françaises, 22,3 % d'actions de sociétés étrangères et 3,4 % de liquidités. Le dividende de l'exercice a été fixé à F 7,25, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 1,15, ce qui fait ressortir le rendement global de l'action à 3,3 %.

« SOGEVAR » a procédé à l'absorption de la Société Espagne-Investissement. En rémunération de l'apport de l'actif net de cette Société, évalué à F 7.312.198,45, le 25 octobre 1965, il a été créé 27.450 actions. La valeur d'inventaire de l'action « SOGEVAR » s'établissait à F 262,27 le 31 décembre 1965 contre F 263,31 un an auparavant, alors que dans le même temps l'indice général des cours des valeurs françaises à revenu variable avait baissé de 7,7 %. Le nombre d'actions en circulation, qui s'est accru de 55 % au cours de l'exercice, s'élevait au 31 décembre 1965 à 719.306, réparties entre 35.000 actionnaires environ.

L'actif net de la Société d'INVESTISSEMENT DE PARIS ET DES PAYS-BAS s'élevait le 31 décembre 1965 à F 129.665.295,15, soit F 162,08 par action. Compte non tenu du disponible de 4,8 %, il comprenait 75,2 % de valeurs françaises et 20 % de valeurs étrangères. Le portefeuille se décomposait ainsi par secteurs économiques : banques 23,8 % - pétroles 16,70 % - imprimeries, papier, édition 13,9 % - matériel électrique et électronique 10,6 % - produits chimiques 8,3 % - constructions mécaniques 7 % - autres secteurs 19,7 %. Le dividende net est passé de F 3,40 à F 3,50.

L'actif net de la SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS SELECTIONNÉS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER « SPS » était de F 37.921.361,04 correspondant à F 252,80 par action et se décomposait comme suit : 62,1 % étaient représentés par des valeurs françaises, 29,3 % par des valeurs étrangères et 8,6 % par des fonds disponibles.

La COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENT avait à la même date un actif de F 29.447.270,23, soit F 147,23 par action. 64,3 % de cet actif étaient investis en valeurs françaises, 25,3 % en valeurs étrangères, les sommes disponibles s'élevaient à 10,4 %.

L'actif net de la SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT CHIMIE-PÉTROLE était de F 149.656.626, soit F 99,77 par action; cet actif était investi à concurrence de 44,2 % en valeurs de l'industrie chimique, 27,4 % en valeurs pétrolières et 5,9 % en valeurs diverses. Les valeurs à revenu fixe représentaient 13,5 % et les disponibilités 9 %.

L'actif net de la COMPAGNIE BELGE DE PARTICIPATIONS PARIBAS « COBEPAR » s'élevait le 31 décembre 1965 à FB 703,1 millions. La composition du portefeuille par secteurs d'activité était la suivante : électricité et gaz 43,7 % — métallurgie 34,1 % — magasins 13,4 % — autres secteurs 8,8 %. Sur la base de cet actif net, la valeur de la part était, fin décembre, de FB 1.004,5.

Les sociétés de développement régional ont poursuivi en 1965 l'expansion de leur activité qui s'avère maintenant rentable. Plusieurs d'entre elles ont pu ainsi rembourser à l'État la dette qu'elles avaient contractée au titre du dividende garanti des premières années. Elles ont émis en 1965 des emprunts pour un montant de F 176 millions, ce qui représente plus de 11 % du total des émissions privées.

PETROFIGAZ, qui finance à moyen terme des installations de chauffage au gaz d'immeubles d'habitation, a émis sur le marché son cinquième emprunt obligataire.

Pour aider la réalisation et l'exploitation d'équipements centralisés de chauffage urbain dans les grands ensembles immobiliers, en fournissant des ressources à long terme, notre Établissement a créé la COMPAGNIE INDUSTRIELLE D'ÉQUIPEMENT THERMIQUE « COMITH », société anonyme au capital de F 7.500.000 à laquelle participent des sociétés financières amies et la profession des exploitants de chauffage.

La COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ÉQUIPEMENT et sa filiale LOCABAIL ont développé leurs activités de « leasing » : le montant des contrats souscrits dans l'année a dépassé de 30 % celui de 1964.

Le groupe de la COMPAGNIE GÉNÉRALE DU MAROC, des sociétés financières anciennement gérantes de concessions de services publics au Maroc et de l'OMNIUM NORD-AFRICAINE, a apporté un concours soutenu à l'économie marocaine. Parmi les affaires nouvelles, on peut citer un ensemble hôtelier à Agadir, une usine textile et une fabrique de produits dérivés du maïs; la Société MAROC-LEASING a été constituée pour apporter son concours à l'équipement des moyennes entreprises.

Les filiales de la COMPAGNIE GÉNÉRALE DE PARTICIPATIONS ET D'ENTREPRISES « CECEPAR » ont développé leurs exploitations et amélioré leur productivité. Cependant, les résultats financiers seront affectés par les conséquences d'un décret de juillet 1965, plaçant Madagascar en dehors de l'organisation sucrière de la zone franc; une nouvelle structure du marché devra être trouvée pour les producteurs malgaches dans le cadre de l'Organisation Commune Africaine et Malgache.

Les résultats de la COMPAGNIE FINANCIÈRE POUR L'OUTRE-MER « COFIMER » poursuivent leur progression régulière.

2) *Bâtiment et Construction.*

L'industrie du bâtiment et des travaux publics a constitué un des éléments de soutien de l'économie, avec un taux d'expansion de 5,6 % qui a permis de dépasser les objectifs du IV^e Plan. Le marché immobilier a toutefois souffert de quelques difficultés dues à l'insuffisance de la demande solvable, notamment pendant le second semestre de l'année.

Le chiffre d'affaires de la SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CONSTRUCTIONS ET DE TRAVAUX a marqué une progression de 36 % et son carnet de commandes s'est accru. Les résultats ont permis une augmentation du dividende de 7 % à 10,5 %.

Dans le domaine du traitement des eaux, notre Établissement a pris en même temps que la SOCIÉTÉ EAU ET ASSAINISSEMENT « SOCOMAN » du groupe PONT-A-MOUSSON une participation dans le capital de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉPURATION ET D'ASSAINISSEMENT « S.G.E.A. ».

L'OMNIUM TECHNIQUE « O.T.H. » ainsi que ses filiales françaises et étrangères ont réalisé en 1965 un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'année précédente. Il a accru ses possibilités d'intervention à l'étranger en participant, en Belgique, à la création d'un bureau d'études techniques « L'OMNIUM TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION « I.T.H. ».

L'AUXILIAIRE DE LA CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE « S.A.C.I. » a contribué à la mise en chantier de 4.440 logements, à l'achèvement de 3.170 logements et à la construction de plusieurs immeubles de bureaux. Son Département Gérance, en plein essor, gère maintenant plus de 18.000 logements.

Le GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL POUR LA PARTICIPATION PATRONALE A L'EFFORT DE CONSTRUCTION « G.I.P.E.C. » a recueilli des fonds au titre de la contribution de 1 % pour un montant légèrement supérieur à celui de 1964, lui-même en très forte augmentation.

Malgré la conjoncture du marché immobilier, l'OMNIUM DE CONSTRUCTION ET DE FINANCEMENT « O.C.E.F.I. » a commercialisé sans difficulté les programmes terminés en 1965 qui ont représenté environ 200 logements. Les résultats de l'exercice sont du même ordre que ceux de l'exercice précédent.

La COMPAGNIE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER « C.O.G.E.D.I.M. », a mis en vente ses premiers programmes et enregistré des résultats qui vont lui permettre de procéder à la distribution de son premier dividende.

L'UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE « U.I.F. » a porté son capital de F 204.000.000 à F 300.000.000. Avec les 440 nouveaux appartements mis en location en 1965, son patrimoine en exploitation est, à la fin de cet exercice, de 1.500 appartements. Il sera proposé à l'Assemblée Générale de porter le dividende à 4 % contre 3,5 % pour l'exercice précédent.

L'UNION GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS « U.G.I.M.O. » a libéré intégralement son capital et poursuivi la réalisation de ses programmes : 425 appartements ont été mis en location et 1.115 sont en cours de construction.

Nous avons élargi nos interventions dans le domaine du financement immobilier par la création de la SOCIÉTÉ DE GESTION DE GARANTIES IMMOBILIÈRES « SOGRIM » avec le concours d'un groupe de banques, de sociétés d'assurances et de la COMPAGNIE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER « COGEDIM » ; l'objet de la « SOGRIM » est de fournir, en association

avec ses actionnaires, des engagements d'enchères destinés à assurer la bonne fin des garanties financières délivrées à des sociétés immobilières de construction.

3) Papier, Édition.

Pour l'industrie papetière française, 1965 aura été, comme l'année précédente, une année difficile. En effet, le taux de développement de la consommation intérieure, qui depuis plusieurs années restait supérieur à 6 %, s'est abaissé à 1,5 %. Un accroissement sensible des exportations ayant permis de compenser le développement des importations, la production a augmenté d'environ 1,2 %.

La ROCHETTE CENPA, qui consacre traditionnellement la majeure partie de ses activités à la production de cartons et d'emballages en carton ondulé, a maintenu son chiffre d'affaires et ses résultats au niveau de ceux de l'exercice 1964; les efforts de réorganisation, poursuivis depuis plusieurs années dans l'usine de Tarascon qui produit annuellement 80.000 tonnes de pâte blanchie de résineux, ont permis à sa filiale « LA CELLULOSE DU RHONE » d'équilibrer son exploitation après amortissements.

La production de la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CELLULOSE D'ALIZAY « SICA », en 1965, s'est élevée à 104.000 tonnes, en accroissement de 10 % sur celle de 1964; les résultats, bien qu'en amélioration, demeurent insuffisants et la Société devra mettre en œuvre un important programme de réorganisation.

Le chiffre d'affaires des PAPETERIES NAVARRE, essentiellement producteurs de papier d'impression-écriture, s'est élevé à F 199 millions, en augmentation sur celui de 1964 de plus de 10 %, taux nettement supérieur à celui du secteur. Les résultats bruts de l'entreprise sont également en progression très sensible.

Le chiffre d'affaires de la LIBRAIRIE HACHETTE a augmenté d'environ 9 % en 1965 par rapport à l'exercice 1964. Celui de l'ensemble du groupe qui comprend de nombreuses filiales, tant en France qu'à l'étranger, a enregistré une progression du même ordre.

Les actions de l'une des filiales belges « FEMMES D'AUJOUR-D'HUI », un des premiers périodiques féminins d'Europe Continentale, ont été introduites à la Bourse de Bruxelles au cours de l'année 1965 et au marché officiel de la Bourse de Paris au début du présent exercice, faisant ressortir une intéressante plus-value.

La mise en service de nouveaux moyens de production et la concurrence accrue des produits plastiques ont pesé lourdement sur les résultats de la COMPAGNIE FRANÇAISE DU MONO-SERVICE en 1965.

4) Constructions électriques et électroniques.

En dépit des brillants succès remportés à l'étranger, cette industrie n'a enregistré en 1965 qu'une expansion de 6 %, taux le plus bas depuis 1958.

La « C.S.F. » - COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TÉLÉGRAPHIE SANS FIL qui a porté son capital de F 91.247.000 à F 136.870.500, par émission en numéraire, a poursuivi avec succès ses efforts à l'exportation. Ceux-ci l'ont conduite à réaliser à l'étranger 23 % environ de son chiffre d'affaires de F 757.551.000. Cette même année, l'ensemble des activités du groupe s'est développé et le chiffre d'affaires consolidé, y compris les filiales étrangères, a augmenté de plus de 7 %.

La première des six stations de télémesure et de télécommande de satellites, confiées par le Centre National d'Études Spatiales à la C.S.F., a été installée à Brétigny.

Le bénéfice net de l'exercice 1965 s'est élevé à F 14.929.117 contre F 14.022.131 pour l'exercice précédent. La Compagnie se propose de distribuer aux actionnaires un montant brut de F 13.845.222 contre F 12.034.534 pour l'exercice précédent.

La COMPAGNIE FRANÇAISE DE TÉLÉVISION, filiale commune de la « C.S.F. » et de la COMPAGNIE SAINT-GOBAIN, a poursuivi la mise au point du système de télévision en couleurs Secam.

Au cours du dernier exercice, le capital de la COMPAGNIE DES MACHINES BULL a été augmenté de F 87.699.550 et porté à F 263.098.650 par émission en numéraire d'actions nouvelles au pair. Cette opération a permis à la Compagnie de souscrire sa part, égale à F 108.780.000, de l'augmentation de capital de la Compagnie BULL-GENERAL ELECTRIC réalisée en janvier 1966.

La mise en place des structures nouvelles des filiales de la Compagnie des Machines Bull, la Compagnie Bull General Electric et la Société Industrielle Bull-General Electric, s'est effectuée conformément aux accords passés en 1964 entre la Compagnie et la General Electric Company.

Le montant des commandes enregistrées dans l'année a augmenté de 22 % par rapport à l'année précédente.

La COMPAGNIE DES COMPTEURS a procédé à une augmentation de capital en numéraire puis à une rémunération d'apports portant son capital social à F 107.778.400.

Elle a ainsi absorbé la Société des ATELIERS DE CONSTRUCTIONS RADIOÉLECTRIQUES DE MONTROUGE « A.C.R.M. » spécialisée dans l'étude et la fabrication des relais miniaturisés; elle a, d'autre part, porté de 40 à 80 % sa participation dans la SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET D'APPLICATIONS VIDE-OPTIQUE-MÉCANIQUE « SEAVOM ».

Le chiffre d'affaires direct de la Compagnie a atteint F 356 millions, en augmentation de près de 18 %. Les ventes au

titre des activités électroniques se sont accrues de plus de 50 %. La part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève à F 40 millions, en augmentation de 36 %. Le bénéfice net marque une nouvelle progression atteignant F 9 millions contre F 7,8 millions.

La Compagnie des Compteurs a procédé en fin d'année à l'émission d'un emprunt obligataire de 40 millions de francs.

Le chiffre d'affaires de la COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES pour le premier semestre de l'exercice 1965-1966 a augmenté de 9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. En liaison avec les sociétés de son groupe, « SAGEM » et S.A. DE TÉLÉCOMMUNICATIONS, la Compagnie a créé un nouveau département, le département « Marine », qui a été notamment chargé de l'étude et de la réalisation d'installations à bord du navire « Henri Poincaré », équipé pour l'étude des trajectoires d'engins balistiques.

5) Sidérurgie, Construction mécanique, Chantiers navals.

Les progrès réalisés en 1964 dans la sidérurgie ont pu être à peu près maintenus durant le dernier exercice avec une production de 19,6 millions de tonnes d'acier. Mais des liquidations de stocks ont pesé sur les prix du marché intérieur; seules ont progressé les exportations, favorisées au premier semestre par les craintes de grèves dans la sidérurgie américaine.

Le secteur des industries mécaniques a souffert de la réduction des investissements, conséquence du plan de stabilisation. La stagnation du marché intérieur a cependant été en partie compensée par les résultats obtenus à l'exportation.

La production d'acier de l'UNION SIDÉRURGIQUE DU NORD DE LA FRANCE « USINOR », légèrement supérieure à celle de l'exercice 1964, s'est élevée à 4.062.000 tonnes. Dans une deuxième étape de son programme d'investissements, l'usine de

Dunkerque doit porter sa capacité annuelle de production à 3 millions de tonnes par la construction d'un troisième haut fourneau. La fusion des deux sociétés mères d'« USINOR », la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est et la Société Denain-Anzin, a donné naissance, au cours du présent exercice à l'important holding « Denain-Nord-Est ». Il est prévu en outre qu'« USINOR » fusionnera avec Lorraine-Escaut et deviendra ainsi l'un des plus importants producteurs d'acier de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et que Denain-Nord-Est absorbera les aciéries de Longwy, société mère de Lorraine-Escaut.

L'activité de la COMPAGNIE DES FORGES DE CHATILLON, COMMENTRY ET NEUVES MAISONS s'est maintenue en 1965 à un niveau élevé. Les tonnages de tôles magnétiques et de tôles inoxydables laminées à froid produits par l'usine d'Isbergues ont particulièrement augmenté. Le chiffre d'affaires de la société est passé de F 441 millions en 1964 à F 455 millions en 1965.

Nous avons acquis une participation dans la SOCIÉTÉ DES FONDERIES, LAMINOIRS ET CIMENTERIES DE BIACHE SAINT-VAAST productrice de tôles minces à froid et qui exploite, dans le Pas-de-Calais, une cimenterie d'une capacité de 600.000 tonnes.

Le chiffre d'affaires de la SOCIÉTÉ FIVES LILLE-CAIL a atteint F 410 millions, en augmentation de 7 % par rapport à l'année 1964. Malgré une conjoncture difficile, la société a pu renouveler son carnet de commandes grâce à la qualité de ses techniques et au niveau compétitif de ses prix.

Le volume satisfaisant de l'activité industrielle au cours de l'exercice 1965 et la poursuite des efforts antérieurement entrepris quant à l'abaissement des prix de revient ont entraîné une notable progression des résultats d'exploitation. Le dividende a donc été majoré et la situation financière à nouveau renforcée.

L'exercice 1966, abordé dans des conditions favorables, verra la réalisation de l'opération d'absorption de la société MAISON BRÉGUET qui exerçait jusqu'à présent une activité de mécanique générale et de fabrication d'appareillages électriques, analogue à celle de la société Fives Lille-Cail, mais complémentaire dans certains domaines. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique de développement poursuivie par la Société Fives Lille-Cail depuis plusieurs années.

Le chiffre d'affaires de la COMPAGNIE DES FREINS ET SIGNAUX WESTINGHOUSE a marqué une très légère augmentation; la Compagnie a pu compenser les effets du ralentissement d'activité de l'industrie du poids lourd par un nouveau développement de ses fabrications dans les autres domaines d'applications industrielles de l'air comprimé.

Les résultats permettent la distribution, comme l'année précédente, du dividende statutaire après l'affectation aux réserves d'une part très importante du bénéfice.

Le montant des commandes enregistrées par la société STEIN ET ROUBAIX en 1965 est comparable à celui de l'année précédente qui était en très sensible augmentation. La consolidation de son développement commercial et la qualité de ses fabrications assurent à la société une place de premier plan, notamment dans le domaine des équipements de production de vapeur pour les centrales thermiques et pour l'industrie. Les résultats de l'exercice permettent de distribuer un dividende équivalent à celui de l'exercice 1964.

Le remarquable développement de la S.A. HEURTEY et de son groupe s'est poursuivi en 1965. Le département « Métallurgie » a reçu d'importantes commandes à l'exportation, notamment des pays de l'Est. Le département « Pétrochimie » réalise l'engineering d'une partie des installations nouvelles de la

raffinerie d'Esso à Port-Jérôme et de celle de l'UNION GÉNÉRALE DES PÉTROLES en Ile-de-France. La prise de ces commandes confirme que la compétence de la société est maintenant reconnue dans un domaine jusqu'à présent réservé aux grandes sociétés d'engineering étrangères.

La filiale du groupe, spécialisée dans le conditionnement d'air, les Établissements Bergeon, a enregistré des commandes d'un montant total de F 45 millions en augmentation de plus de 50 % sur celles de l'exercice précédent; l'entreprise se situe parmi les plus importantes de sa profession.

Le résultat net consolidé de Heurtey et de ses filiales françaises a dépassé F 6,5 millions contre environ 5,5 en 1964.

Les Ateliers et Chantiers de Nantes (Bretagne-Loire), filiale de la SOCIÉTÉ FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE DES CHANTIERS DE BRETAGNE, continuent de subir les conséquences de commandes antérieures prises dans des conditions difficiles; les résultats de l'exercice marqueront encore une perte importante. Pour l'avenir, en construction navale, le carnet d'affaires en cours assure pour plusieurs années la marche convenable du chantier. Dans les autres secteurs, les efforts de rénovation et le développement d'activités nouvelles se poursuivent, en dépit de conditions conjoncturelles peu favorables.

6) Industries chimiques.

Avec un taux d'expansion de 8 %, l'industrie chimique a encore figuré en 1965 parmi les secteurs ayant réalisé les plus grands progrès. Mais l'évolution a été différente selon les branches: toujours très satisfaisante pour les engrais et les matières plastiques, elle a été moins favorable notamment dans les textiles synthétiques. D'une manière générale, la concurrence est demeu-

rée extrêmement vive et les sociétés ne parviennent à y faire face que par un renforcement de leur puissance industrielle et l'amélioration de leur productivité.

PIERREFITTE a procédé, au début de l'année 1965 à une augmentation de capital lui permettant, notamment, d'assurer le financement de nouvelles extensions de ses installations pyrénéennes de production d'ammoniac.

Une partie de cette production supplémentaire sera transformée en engrais complexes par sa filiale GIRONDE-LANUEDOC dont la nouvelle usine de Bordeaux a été inaugurée en octobre dernier. L'absorption, en fin d'exercice, de la Société des ENGRAIS DE ROUBAIX, est venue renforcer encore la position industrielle et commerciale de Pierrefitte dans ce secteur.

La société, soucieuse de mieux répartir géographiquement ses moyens de production, a décidé de s'établir en Basse-Seine; la première tranche de son programme comporte la construction à Grand-Quevilly, en association avec l'OFFICE NATIONAL INDUSTRIEL DE L'AZOTE « ONIA » et PECHINEY-SAINT-GOBAIN, d'une unité d'ammoniac de 1.000 tonnes/jour, la première de cette importance en France.

AQUITAINECHIMIE a fonctionné au plein de sa capacité d'acétylène et sa production d'ammoniac a marqué une nouvelle progression de 79.000 à 90.000 tonnes. Ses livraisons ont assuré une marche satisfaisante des différentes usines du complexe; AZOLACQ a accru sa production de 190.000 à 220.000 tonnes d'engrais et quelques investissements complémentaires ont permis de porter de 100 à 170 tonnes/jour la capacité de METHANOLACQ.

Notre Etablissement a été conduit à procéder à un aménagement de ses participations dans le complexe d'Aquitainechimie dont le bon fonctionnement et la rentabilité sont maintenant assurés: il a cédé ses intérêts dans Vinylacq à Pechiney Saint-

Gobain et une partie de sa participation dans Aquitainechimie et Azolacq à Pierrefitte.

POLYMER S.A.F. a développé sa production de caoutchoucs synthétiques à usages spéciaux dont plus de la moitié est vendue à l'exportation.

La Banque a pris une participation dans le capital des PEINTURES CORONA. Cette Société achève la construction, près de Valenciennes, d'une nouvelle usine d'une capacité initiale annuelle de 10.000 tonnes qui fournira des peintures de conception très moderne aux constructeurs d'automobiles du Marché Commun.

La SOCIÉTÉ NORVÉGIENNE DE L'AZOTE ET DE FORCES HYDRO-ÉLECTRIQUES a décidé la construction d'une deuxième usine de production d'ammoniac à partir d'hydrocarbures dont la mise en service est prévue pour 1968 et qui pourra produire annuellement 335.000 tonnes.

La capacité des installations d'urée et d'engrais complexes a été augmentée ainsi que celle des usines de magnésium et de chlorure de polyvinyle. L'aménagement du complexe hydro-électrique de Røldal-Suldal et la construction de l'usine intégrée d'aluminium d'Alnor se poursuivent activement. La Société a accru ses intérêts dans les sociétés de recherche d'hydrocarbures opérant dans la zone norvégienne de la Mer du Nord.

Le montant des investissements s'est élevé, pour l'exercice 1964-1965, à 150 millions de couronnes. Le dividende a été maintenu à 9 %.

7) Pétrole et gaz.

Stimulée par un accroissement de la consommation de l'ordre de 12 %, l'industrie pétrolière française a connu une

activité soutenue tout au long de l'année. Le taux exceptionnel de l'expansion observée depuis plusieurs années et les perspectives qui restent offertes incitent les entreprises à poursuivre un effort considérable d'investissement à tous les stades de cette industrie : production, raffinage, transport ou distribution.

Le groupe de la COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES a disposé de 35,5 millions de tonnes de pétrole brut environ, contre 32,4 millions en 1964. Dans le Golfe Persique, la mise en exploitation d'un nouveau gisement sous-marin au large d'Abu Dhabi devrait débuter en 1967. Le groupe français intéressé à la recherche en Mer du Nord au large des Iles Britanniques, dont la Compagnie assure la direction technique, a obtenu 17 nouveaux permis. Aux États-Unis, la Compagnie a fondé « TOTAL AMERICAN INC. ».

La Compagnie a émis à Luxembourg un emprunt obligataire international de 20 millions de dollars à 6 %. Le bénéfice net de l'exercice 1965 a été de F 205 millions, en sensible accroissement et permet la distribution d'un dividende net de F 5 par action.

La COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE, qui dispose en plus de ses propres installations d'une partie de la capacité de la raffinerie de Strasbourg, a traité ou fait traiter pour son compte 15.820.000 tonnes de pétrole brut contre 14.732.000 tonnes en 1964. La société a développé ses fabrications pétrochimiques, mis en service de nouvelles installations de lubrifiants et poursuivi son programme de restructuration du réseau de distribution.

ESSO-STANDARD a mis en service à Fos une troisième raffinerie. Le tonnage de pétrole brut traité par la société a représenté, pour l'exercice, 7.578.000 tonnes. Les ventes en France de produits pétroliers ont sensiblement progressé, en particulier celles d'essence qui ont augmenté de plus de 20 %. La société a entrepris à Port-Jérôme la construction d'une usine d'acides sulfoniques.

Le chiffre d'affaires de la SOCIÉTÉ NATIONALE DES PÉTROLES D'AQUITAINE s'est élevé à 791 millions contre 725 millions en 1964. Cette progression est due essentiellement à l'accroissement des ventes de soufre et de produits chimiques. Les recherches d'hydrocarbures de la société ont été, comme précédemment, très actives dans diverses parties du monde. Des résultats prometteurs ont été obtenus au Canada. En ce qui concerne les recherches de gaz en France, les travaux exécutés dans le Bassin Aquitain ont donné l'espoir de découvrir un nouveau gisement.

Le bénéfice net de l'exercice a été de F 196 millions contre F 78 millions : la société a, en effet, bénéficié pour la première fois de l'extension hors de la zone franc des dispositions fiscales favorisant la recherche d'hydrocarbures.

Comme au cours des deux précédents exercices, l'exploitation des gisements de pétrole sahariens d'El Agreb, d'Ohanet, de Gassi-Touil et de Rhourde El Baguel, auxquels COPAREX, OMNIREX et SAFREP sont intéressés, a été ralentie par l'insuffisance des moyens d'évacuation. La mise en service, dans les premiers mois de l'année 1966, de la conduite reliant ces gisements au port d'Arzew va permettre une exploitation plus rationnelle.

La SAFRAP, dont la SAFREX détient la moitié du capital, a découvert en 1965 un nouveau gisement de pétrole au Nigéria dans la région du delta du Niger.

La SOCIÉTÉ DE FORAGES EN MER NEPTUNE, filiale à 50 % de la SOCIÉTÉ DE FORAGES PÉTROLIERS LANGUEDOCIENNE-FORENCO, a mis en service, dans des conditions satisfaisantes, une plate-forme de forages en Mer du Nord. Une seconde plate-forme vient d'être mise en place dans le Golfe de Gascogne, pour le compte d'une association dirigée par ESSOREP.

L'année 1965 a été marquée, pour la COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE, par la construction et la mise en route d'un

centre de traitement numérique de l'information sismique. Les opérations de la Compagnie à l'étranger se sont poursuivies dans des conditions satisfaisantes.

Nous avons porté à 20 % notre participation dans la SOCIÉTÉ GÉOPÉTROLE elle-même intéressée, à concurrence de 35 %, à la SOCIÉTÉ FLOPETROL. Ces deux sociétés de services ont accru leurs opérations sur les marchés étrangers.

C'est également vers l'étranger que l'OMNIUM TECHNIQUE DE TRANSPORTS PAR PIPE-LINES « O.T.P. » a orienté ses activités d'étude et d'assistance technique, notamment en Iran où il est intéressé à la construction du deuxième pipe-line transiranien.

8) *Transports.*

Cette année encore les navires de l'UNION NAVALE ont été utilisés à pleine charge pour l'importation de charbon; les tonnages provenant des U.S.A. se sont élevés à 1.900.000 tonnes. Cependant, l'évolution du marché incite à rénover la flotte, et trois transporteurs de vrac de 16.500 tonnes, entièrement automatisés, viennent d'être commandés.

De son côté, le Consortium Européen de Transports Maritimes « CETRAMAR », auquel l'Union Navale participe pour un quart, a commandé un nouveau navire minéralier de 63.000 tonnes en complément du charbonnier de 86.000 tonnes et du minéralier de 63.000 tonnes dont la réalisation est actuellement en cours. Ces trois navires entreront en service en 1967.

L'année 1965 a été marquée, pour la SOCIÉTÉ GAZMARINE, par l'entrée en opération du navire méthanier « Jules Verne » qui assure l'approvisionnement de Gaz de France en méthane liquide en provenance d'Arzew.

L'UNION DE TRANSPORTS AÉRIENS « U.T.A. » a achevé fin 1964 son premier exercice normal depuis la fusion, réalisée en 1963, des deux compagnies aériennes dont elle est issue, la T.A.I. et l'U.A.T. L'efficacité de la nouvelle structure se traduit dans des résultats qui marquent une évolution très favorable.

Le développement de la Compagnie « AIR INTER » se poursuit à un rythme rapide : le nombre des passagers transportés est passé de 525.000 en 1964 à 750.000 en 1965. Les résultats de l'exercice 1964 ont permis de distribuer, pour la première fois, le dividende statutaire. La Compagnie établit avec les Pouvoirs Publics son programme d'équipement pour la durée du V^e Plan.

Notre Etablissement a pris un intérêt dans la COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ENTREPRISES AUTOMOBILES « C.G.E.A. ». Cette Compagnie exerce ses activités dans trois domaines : location de véhicules industriels et commerciaux, enlèvement d'ordures ménagères notamment à Paris, transport de voyageurs sur lignes régulières et en services touristiques. Le chiffre d'affaires de la « C.G.E.A. », en accroissement de 14 %, a atteint F 43,2 millions en 1965.

Après un début d'année influencé par une conjoncture défavorable, le chiffre d'affaires de la COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DES GRANDS EXPRESS EUROPÉENS s'est redressé et a marqué en définitive, en 1965, une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente. Les résultats, légèrement supérieurs à ceux de 1964, permettent de distribuer le même dividende de FB 27,5.

9) Divers.

La COMPAGNIE MINIÈRE DE L'OGOOUÉ « COMILOG » a maintenant atteint son régime normal de production et le stade

de la rentabilité. Ses exportations de manganèse ont représenté 1.180.000 tonnes en 1965 contre 890.000 l'année précédente.

La COMPAGNIE SÉNÉGALAISE DES PHOSPHATES DE TAÏBA a embarqué à Dakar 820.000 tonnes de phosphates marchands à haute teneur, soit environ 110.000 tonnes de plus qu'en 1964.

La SOCIÉTÉ D'ECONOMIE ET DE MATHÉMATIQUE APPLIQUÉES « SEMA » et la Société « OTAD », spécialisée dans le domaine de l'organisation et de la formation du personnel, ainsi que leurs filiales françaises et étrangères ont développé leurs activités et réalisé un chiffre d'affaires global de plus de 75 millions de francs avec un effectif d'environ 1.200 personnes.

Les problèmes de plus en plus complexes que pose l'agriculture moderne ont conduit la « SEMA » à créer une filiale nouvelle, la Société de Recherches Economiques et Sociologiques en Agriculture « S.A.R.E.S. ».

La SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE « S.I.A. », filiale de la « SEMA », qui met à la disposition de sa clientèle des programmes pour le traitement de l'information et le dépouillement d'enquêtes, a accru son chiffre d'affaires d'environ 45 %.

Pour accroître la diffusion de ses expériences, le Groupe « SEMA » a organisé quarante journées d'information qui ont réuni 1.200 participants.

Notre Etablissement, qui avait pris lors de sa création une participation dans le capital de PRINTEMPS-NATION, détient maintenant 4,5 % du capital d'UNIPRINTEMPS, société holding du Groupe Printemps qui contrôle 16 magasins en province.

Grâce au développement de ses activités et à de nouvelles opérations d'absorption, la GÉNÉRALE ALIMENTAIRE a plus

que doublé son importance depuis notre prise de participation en 1963. Son chiffre d'affaires annuel de F 300 millions la place au premier rang des entreprises de l'industrie alimentaire.

II - SUCCURSALES

Les difficultés rencontrées par diverses sociétés du secteur de la construction navale n'ont pas manqué de peser sur l'économie de Marseille et de sa région. Néanmoins, les opérations de la Succursale de Marseille ont, dans cette conjoncture délicate, marqué une nouvelle progression.

La persistance du ralentissement des affaires en Algérie a entraîné une nouvelle diminution de l'activité de votre Succursale d'Alger dont les résultats sont restés déficitaires.

La Succursale de Casablanca a connu un volume d'affaires en progression, notamment en ce qui concerne les affaires de commerce extérieur, et des résultats en légère augmentation.

En BELGIQUE, le solde positif de la balance des paiements et l'accroissement de la trésorerie des entreprises, dus au ralentissement des programmes d'investissement, ont entraîné la formation de liquidités nouvelles. Fin décembre, la masse monétaire a atteint FB 320 milliards, en progrès dans l'année de plus de 7 %. Les liquidités quasi monétaires, détenues par les banques et les autres organismes collecteurs d'épargne, ont connu un développement encore plus rapide grâce au relèvement des taux

d'intérêt décidé en 1964. Au total, les dépôts dans les banques ont progressé de plus de 15 % en 1965.

Dans ces conditions, le secteur bancaire a été capable de répondre plus aisément aux demandes. Les mesures de restriction adoptées en 1964 (plafond de crédit, coefficient de réserve monétaire), tout d'abord assouplies en janvier et en avril, ont été suspendues à partir du 15 juillet 1965.

En raison du déficit budgétaire, le marché monétaire a été sollicité à plusieurs reprises par les pouvoirs publics de sorte que les intérêts à court terme sont restés, dans l'ensemble, élevés. La demande des organismes étatiques a également été très vive sur le marché des capitaux (plus de FB 46 milliards) où les taux ont été tendus tout au long de l'année.

La Succursale de Bruxelles a connu une vive activité qui s'est traduite par une amélioration des résultats; elle a contribué, pour une part importante, au placement des onze emprunts émis par l'Etat, les villes et cinq organismes paraétatiques, et a prêté ses guichets et participé à la garantie ou à la prise ferme de cinq émissions d'actions et de dix emprunts obligataires de sociétés du secteur privé. En association avec un autre établissement financier, elle a introduit à la Bourse de Bruxelles les actions de deux sociétés belges.

Le Bureau d'Anvers, poursuivant son développement, a récemment ouvert une agence dans le quartier du port.

Tandis que le Bureau de Gand maintenait une activité satisfaisante, celui de Liège achevait son premier exercice complet et les résultats qu'il a enregistrés témoignent de l'opportunité de son installation.

La Banque de Financement a ouvert de nouveaux guichets et envisage de nouvelles extensions. Les moyens accrus que requiert cette expansion l'ont amenée à augmenter son capital de FB 25 millions à FB 50 millions.

En SUISSE, les mesures adoptées en 1964 pour réduire l'afflux de capitaux étrangers ont poursuivi leur effet en 1965. D'une année à l'autre, l'accroissement des dépôts du système bancaire est revenu de 10,4 % à 8,6 %. Cependant, les prêts à l'économie se sont accrus en 1965 de 9,5 %. Il en est résulté une nette tendance à la hausse des taux d'intérêt.

Celle-ci et l'augmentation générale des salaires ont provoqué un accroissement sensible des charges d'exploitation de la Succursale de Genève. Cependant, une nouvelle augmentation des opérations a été obtenue et les résultats sont du même ordre que ceux de l'année précédente.

La Succursale a participé au placement de quarante-deux emprunts suisses et des sept principaux emprunts étrangers dont l'émission fut seule autorisée par la Banque Nationale Suisse.

Aux PAYS-BAS, la forte augmentation des salaires et des revenus a entraîné un nouvel accroissement des dépôts d'épargne et des dépôts bancaires. Les banques ont eu ainsi la possibilité de développer leurs crédits à l'économie, qui ont progressé de Fl 1,1 milliard, soit de 16 %. Le marché monétaire et le marché financier ont néanmoins enregistré un resserrement progressif marqué par une hausse des taux d'intérêt.

La Succursale d'Amsterdam et le Bureau de Rotterdam, dont la clientèle se développe régulièrement, ont vu leurs opérations progresser notamment dans le domaine commercial et sur le plan boursier en dépit d'un marché financier aux possibilités limitées. Les résultats d'ensemble ont été en augmentation.

III - FILIALES ÉTRANGÈRES

C'est sous le signe des nouvelles mesures de défense de la balance des paiements des Etats-Unis prises en février 1965 et d'une élévation progressive des taux d'intérêt que s'est déroulé le dernier exercice de PARIBAS CORPORATION.

En dépit du cloisonnement de plus en plus accusé des différents marchés financiers internationaux, elle a participé aux syndicats de garantie et de placement de douze émissions internationales effectuées soit aux Etats-Unis, soit en Europe : parmi celles-ci on doit mentionner celles des Républiques du Mexique, du Portugal et du Vénézuéla, du Royaume du Danemark, du Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, de la Banque Européenne d'Investissement, de la Banque Inter-Américaine de Développement et de certains emprunteurs japonais dont la Banque de Développement du Japon, ainsi que la Métropole de Tokyo.

Sur le marché financier intérieur, Paribas a garanti et facilité le placement de trente-huit émissions de sociétés américaines : parmi celles-ci figurent la Chase Manhattan Bank, Chrysler Corporation, W.R. Grace and Co, Ford Motors, Burlington Industries, Revlon Inc., Montgomery Ward, R.H. Macy et Twentieth Century Fox Film. Elle a également participé aux émissions obligataires de cinquante états ou collectivités locales dont les Etats de Californie, New Jersey, Massachussets, North Carolina, New York, Commonwealth de Porto Rico, ou d'entités semi-publiques telles que les Public Housing Authorities.

L'ensemble de ses participations dans les syndicats de garantie s'est élevé à plus de 105 millions de dollars.

Dans le cadre des restrictions de crédit imposées aux banques notre filiale à Londres, la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS LTD., a poursuivi ses activités de placement de fonds sur les places internationales et d'arbitrage sur le marché des changes. Elle a en outre participé à plusieurs syndicats de placement d'émissions britanniques et internationales et prêté son concours, en collaboration avec notre Etablissement et ses succursales étrangères, au développement des opérations internationales de ses clients.

Durant un premier exercice aux résultats très encourageants, la BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS POUR LE GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG a réussi à se constituer dès à présent une intéressante clientèle dont elle assure le service commercial aussi bien que financier. Elle a participé par ailleurs avec succès au placement de divers emprunts émis au Luxembourg.

IV - RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Le bilan soumis à votre approbation présente un total de F 5.012.774.499,43 contre F 4.626.465.263,22 pour le bilan précédent, traduisant ainsi le développement de l'activité de votre société; il est aussi influencé par l'augmentation de capital contre espèces intervenue au cours de l'année.

Le capital a été porté de F 202.680.000 à F 337.800.000. Les réserves se sont accrues de la prime d'émission mais ont été amputées de la réserve de réévaluation incorporée au capital.

L'ensemble des trois postes constituant les dépôts de la Clientèle : « Comptes Chèques », « Comptes courants » et « Bons

et Comptes à échéance fixe » s'élève au total à F 2.359.428.515,50 et marque ainsi une progression de F 126.168.014,81 sur l'exercice précédent.

Cette progression trouve sa contrepartie dans la plupart des postes de l'Actif et principalement dans les « Banques et Correspondants » et le « Portefeuille-Effets ». Le « Portefeuille-Titres » s'élève à F 355.508.996,72.

L'exploitation de la France métropolitaine, après déduction des amortissements et provisions, fait ressortir un profit brut total de F 114.294.743,11. Le bénéfice net des Succursales à l'étranger figure pour F 7.402.456,83.

Compte tenu des frais généraux, soit F 94.865.897,67, le bénéfice d'exploitation de l'exercice atteint F 26.831.302,27 soit une augmentation de 7,7 % sur l'exercice précédent. Après déduction d'un montant de F 1.217.595,37 pour frais d'augmentation de capital, le résultat net de F 25.613.706,90 permet de vous proposer la distribution pour les actions anciennes d'un dividende net de F 7,80 ouvrant droit à un avoir fiscal de F 3,90, et pour les actions nouvelles souscrites au cours de l'exercice, jouissance 1^{er} juillet 1965, d'un dividende net de F 3,90 ouvrant droit à un avoir fiscal de F 1,95.

La répartition serait la suivante :

- 5 % à la Réserve légale	1.280.685,34
- Intérêts statutaires à 5 %	11.823.000,00
- Conseil d'Administration	603.376,41
- Dividende complémentaire	11.637.187,74

Il est rappelé, conformément à la loi, que le dividende distribué, pour les trois derniers exercices, a été de :

Exercice	Capital rémunéré	Dividende unitaire net	Crédit d'impôt
1962	120.012.000	12	2,88
1963	202.680.000	8	1,92
1964	202.680.000	8,50	2,69

* * *

Cet accroissement de nos activités et de nos résultats a exigé de la part du personnel, dont l'effectif est demeuré stable, un travail particulièrement soutenu dont il s'est acquitté avec conscience et dévouement. Nous tenons à lui exprimer, en votre nom et au nôtre, notre satisfaction et nos remerciements sincères.

Nous avons poursuivi, en collaboration confiante avec le Comité d'Entreprise, nos initiatives destinées à l'amélioration du bien-être et des conditions de travail de notre personnel.

En ce qui concerne le problème si important du logement, l'effort réalisé par des prêts consentis par le Comité d'Entreprise et par la Banque, à un taux d'intérêt réduit, ainsi que par l'acquisition de logements à loyer modéré, a permis de porter à 710 le nombre des membres du personnel qui, logés auparavant dans des locaux particulièrement insuffisants ou même insalubres, ont pu retrouver des conditions d'habitat satisfaisantes.

Notre Maison a été particulièrement éprouvée par le décès, survenu le 29 juillet 1965 de M. Louis BRICARD, membre de notre Conseil.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil des Mines, il entra à la Banque en 1922, après une brillante campagne durant la première guerre mondiale. Il a consacré à notre Etablissement et à son groupe sa vie toute entière, d'abord au Département Industriel où il franchit avec aisance tous les échelons, puis au Département Financier dont il assumait la direction pendant plus de seize années. Son sens humain, la qualité de son jugement, ses grandes qualités professionnelles étaient reconnus de tous tant dans notre Maison, qu'il connaissait parfaitement, que dans les milieux financiers et industriels qui l'avaient appelé à siéger dans de nombreux conseils et dont il présidait deux d'entre eux, parmi les plus importants. Nommé Directeur Général Adjoint en 1963, il était entré en décembre de la même année au Conseil où, jusqu'à ses derniers moments, il nous a apporté le concours de son expérience et de son autorité.

Votre Conseil a également été douloureusement atteint par le décès de M. Jean LEQUIME qui avait assumé, pendant de longues années, les fonctions de secrétaire général de la Banque jusqu'à son départ en retraite en juillet 1963. M. LEQUIME laisse à tous ceux qui l'ont connu, et en particulier aux membres de votre Conseil dont il assura le secrétariat pendant vingt-sept ans, le souvenir d'un homme d'une courtoisie sans égale, d'une grande compétence et d'un entier dévouement à la Banque. Sa disparition soudaine a été unanimement ressentie.

Nous sommes certains d'être vos interprètes en exprimant aux familles de M. BRICARD et de M. LEQUIME l'assurance renouvelée de nos sentiments attristés et l'expression de nos très vives condoléances.

Plusieurs membres de la Direction nous ont exprimé le désir de faire valoir leurs droits à la retraite : MM. François ANTHOINE, directeur, Jacques ALLIER, directeur adjoint et Jean CABET, secrétaire général. Nous leur renouvelons, en

votre nom comme au nôtre, nos vifs remerciements pour les services qu'ils ont rendus à notre Société.

Entré à la Banque en 1924, M. ANTHOINE nous a apporté dans tous les postes qu'il a occupés, et en dernier lieu comme directeur du Département des Affaires d'Outre-Mer, une connaissance approfondie des problèmes d'Afrique et a su, avec beaucoup de tact et de diplomatie, établir les contacts les plus utiles et les plus confiants avec les nouveaux États de ce continent. Il continuera à nous faire bénéficier de ses compétences comme président de la Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises et de l'Omnium de Construction et de Financement.

Le départ de M. Jacques ALLIER met fin à une collaboration appréciée de quarante-trois années; son expérience et ses qualités de négociateur nous ont été précieuses notamment dans la gestion de notre participation dans la Société Norvégienne de l'Azote, société dont il est vice-président et dans laquelle il a joué, durant la seconde guerre mondiale comme dans la paix revenue, un rôle très important.

M. Jean CABET, qui avait succédé à M. LEQUIME lors de la retraite de ce dernier, nous quitte après une activité de quarante-cinq années consacrée au secrétariat général de la Banque. Durant cette longue carrière, nous avons pu apprécier l'ardeur au travail, l'esprit d'invention et l'inlassable dévouement qu'il a su, avec discrétion et efficacité, mettre au service de notre Maison.

Appelés à d'autres fonctions, M. Edouard HAUSER, sous-directeur, MM. Robert ALBRAND, Jean ESCHBACH et Yves DACOSTA, fondés de pouvoirs, et M. Albert CATEZ, sous-directeur à la succursale de Bruxelles, nous ont quittés après une collaboration dont nous tenons à les remercier.

Nous avons été heureux de nommer directeurs, M. René DURAND et M. François MORIN qui nous avaient apporté un concours précieux comme directeurs adjoints, l'un du Département Immobilier, l'autre du Département Industriel.

M. Jean-Claude RICHARD, secrétaire général adjoint depuis 1963, a été de son côté appelé à remplacer M. CABET comme secrétaire général.

Nous avons confié à M. Pierre HAAS les fonctions de directeur adjoint, particulièrement chargé des opérations financières internationales.

Le désir de reconnaître les services rendus nous a conduits à procéder à diverses promotions et nominations.

Au Siège, MM. Daniel BEDIN, Charles BOUZANQUET, Yves COUDRY, Jean-Pierre FONTAINE, Dickran INDJOUJIAN François JARDON, Jacques JONNART, Marcel REINISCHE et Jean TRAUB ont été promus directeurs adjoints.

MM. Alain DEROME, Jean DESMAREST, Pierre DUCHEZ, François HOMOLLE, Guy MAGNAN, Claude PLATEAU, Daniel SCHMIDT et Pierre SCHMIDT ont été nommés sous-directeurs.

MM. André BATTISTINI, Yves BOISSARD, Michel FRANÇOIS-PONCET, Claude FROMY, Jacques GROSCLAUDE, Charles GUERMONT, Hubert JAVARY et Louis MAROTTE ont été nommés fondés de pouvoirs.

A la succursale de Bruxelles, les fonctions de sous-directeur ont été confiées à MM. Emile VAN DEN BORRE, Laurent FRANKEN et Calixte KEIRSMACKERS et celles de fondé de pouvoirs à MM. Joseph VENNEKAMP, Gustave DE MULDER, André VAN ROEY et Alexander PARAMORE.

Nous avons nommé M. Willem WERNER directeur-adjoint de la Succursale d'Amsterdam et désigné M. Frédéric W. MÜLLER comme fondé de pouvoirs.

Enfin, M. Arno WALTHER a été nommé fondé de pouvoirs de la Succursale de Genève.

Vous avez à pourvoir à la nomination de deux Administrateurs dont les mandats sont arrivés à expiration. MM. René DAMIEN et Raoul de VITRY sont rééligibles; nous vous proposons de les réélire pour six ans.

Nous vous soumettrons, après lecture des rapports de MM. les Commissaires aux Comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission et de vous présenter le résultat de notre examen du Bilan de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 1965.

Ce bilan donne lieu aux commentaires ci-après :

ACTIF

Les quatre premiers postes de l'Actif sont les suivants :

- Caisse, Trésor public, Banques d'Émission . F	35.069.714,86
- Banques et Correspondants F	1.150.352.376,41
- Portefeuille-Effets F	2.151.826.238,67
- Coupons F	5.830.575,09

Ils représentent les disponibilités de la Banque à l'exception des Effets non réescomptables qui ne constituent qu'une fraction relativement peu importante par rapport au total de ces quatre postes dont l'ensemble s'élève àF 3.343.078.905,03 contre F 3.094.062.469,90 au 31 décembre 1964.

Les quatre postes suivants sont ceux ci-après :

- Comptes courants	F 463.307.623,10
- Avances garanties	F 85.579.381,87
- Avances et débiteurs divers	F 437.926.582,15
- Débiteurs par acceptations	F 262.254.577,39

Leur total, de F 1.249.068.164,51, est en augmentation de F 109.067.163,98 par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Le Portefeuille Titres est passé de F 328.488.240,30 àF 355.508.996,72 compte tenu des entrées, des sorties de l'exercice et des provisions.

Les Comptes d'ordre et divers forment un total deF 25.331.812,66 contre F 24.961.564,72.

Le poste Immeubles et Mobilier deF 39.786.620,51 est en augmentation de F 834.600 en chiffres arrondis. Cette augmentation provient des nouveaux investissements à Amsterdam, sous déduction des amortissements concernant Paris et Marseille qui sont imputés directement à ce poste.

PASSIF

Les Comptes de chèques qui représentent des comptes non commerciaux de la clientèle s'élèvent àF 287.557.111,07 contre F 276.427.988,27.

Les Comptes Courants, qui sont des comptes commerciaux se totalisent parF 1.331.771.286,11 en augmentation d'environ F 228.500.000.

Le poste Banques et Correspondants s'élève à F 1.153.750.529,06 contre F 992.038.362,66.

Les Comptes exigibles après encaissement forment un total deF 189.443.130,20 présentant ainsi une augmentation d'environ F 6.415.000.

Les Crédeurs divers deF 333.236.883,61 sont en diminution d'environ F 29.500.000.

Les Acceptations à payer deF 262.254.577,39 forment la contrepartie exacte du poste Débiteurs par acceptations inscrit à l'actif.

Le poste Dividendes à payer d'un montant de F 714.655,92 ne suscite pas d'explication.

Les Bons et Comptes à échéance fixe sont passés de F 853.530.536,24 àF 740.100.118,32

Les Comptes d'ordre et divers s'élèvent àF 127.003.473,67 contre F 126.723.788,75.

Le poste *Réserves* deF 219.260.379,53
est en diminution d'environ F 49.400.000
s'expliquant, d'une part, par une diminution de
F 67.560.000 de la Réserve de réévaluation, mon-
tant qui a été incorporé au capital et, d'autre part,
par une augmentation de F 18.134.774,43 repré-
sentant l'affectation à la Réserve légale de 5 % du
bénéfice de l'exercice 1964, soit F 1.244.774,43 et
la prime d'émission de F 16.890.000 relative à
l'augmentation de capital réalisée au cours de
l'exercice 1965.

Le *Capital social* est passé de F 202.680.000 à F 337.800.000,00
par suite des augmentations réalisées au cours de
l'exercice 1965.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Le bénéfice de l'exercice 1965 ressort àF 25.613.706,90
contre F 24.895.488,63 pour l'exercice précédent.

Les Recettes et Produits de l'exercice s'élèvent
àF 121.697.199,94
en augmentation d'environ F 8.000.000 par rapport
à l'exercice précédent.

Les Charges forment un total deF 96.083.493,04
en augmentation de F 7.219.000. Il est à noter
qu'elles comprennent une dépense exceptionnelle
de F 1.217.595,37 représentant les frais des augmen-
tations de capital réalisées en 1965.

Différence représentant le bénéfice net.....F 25.613.706,90

Nous avons eu communication du rapport que vous présentera
le Conseil d'administration; nous n'avons pas de remarque à formuler
sur les informations d'ordre comptable qu'il mentionne.

En conclusion de notre examen, nous vous proposons de donner
votre approbation au bilan qui vous est présenté.

Paris, le 7 mai 1966.

Les Commissaires aux comptes :

Signé : Carlos MULQUIN
Henri LEON
Philippe SIMON

Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues
à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867

MESSEURS,

Pour nous conformer aux prescriptions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, nous vous informons que, à notre connaissance, la Société n'a conclu au cours de l'exercice 1965 aucune convention de la nature de celles visées par le dit article.

Paris, le 7 mai 1966.

Les Commissaires aux comptes :

Signé : Carlos MULQUIN.

Henri LÉON

Philippe SIMON

Commissaires agréés par la
Cour d'appel de Paris.

COMPTES

de l'Exercice 1965

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1965

ACTIF

PASSIF

FRANCE MÉTROPOLITAINE		SUCCURSALES A L'ÉTRANGER				FRANCE MÉTROPOLITAINE		SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	
5.366.263,12	29.703.451,74	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission	F	35.069.714,86	Comptes de chèques	F	287.557.111,07	157.462.516,28	130.094.594,79
924.685.286,42	225.667.089,99	Banques et Correspondants	»	1.150.352.376,41	Comptes courants	»	1.331.771.286,11	975.217.521,83	356.553.764,28
1.341.684.037,44	810.142.201,23	Portefeuille-Effets	»	2.151.826.238,67	Banques et Correspondants.....	»	1.153.750.529,06	873.679.949,71	280.070.579,35
3.990.193,38	1.840.381,71	Coupons	»	5.830.575,09	Comptes exigibles après encaissement..	»	189.443.130,20	110.615.575,12	78.827.555,08
219.102.112,68	244.205.510,42	Comptes courants.....	»	463.307.623,10	Créditeurs divers	»	333.236.883,61	300.887.970,86	32.348.912,75
3.194.116,59	82.385.265,28	Avances garanties	»	85.579.381,87	Acceptations à payer.....	»	262.254.577,39	116.173.427,45	146.081.149,94
352.450.824,05	85.475.758,10	Avances et Débiteurs divers	»	437.926.582,15	Dividendes restant à payer.....	»	714.655,92	714.655,92	—
116.173.427,45	146.081.149,94	Débiteurs par acceptations.....	»	262.254.577,39	Bons et comptes à échéance fixe	»	740.100.118,32	212.407.982,34	527.692.135,98
329.834.844,29	25.674.152,43	Titres.....	»	355.508.996,72	Comptes d'ordre et divers	»	127.003.473,67	71.090.786,83	55.912.686,84
4.951.805,02	20.380.007,64	Comptes d'ordre et divers	»	25.331.812,66	Réserves	»	219.260.379,53	209.662.408,75	9.597.970,78
28.835.543,48	10.951.077,03	Immeubles et Mobilier	»	39.786.620,51	Capital.....	»	337.800.000,00	337.800.000,00	—
					Report à nouveau	»	4.268.647,65	4.268.647,65	—
					Profits et Pertes, exercice 1965	»	25.613.706,90	18.211.250,07	7.402.456,83
3.330.268.453,92	1.682.506.045,51		F	5.012.774.499,43		F	5.012.774.499,43	3.388.192.692,81	1.624.581.806,62

HORS BILAN

		FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER	
Engagements par cautions et avals.....	F	1.014.711.025,26	711.159.537,01	303.551.488,25
Effets escomptés circulant sous notre endos.....	»	1.182.423.646,05	866.989.056,00	315.434.590,05
Ouvertures de crédits confirmés	»	450.863.144,31	383.678.377,57	67.184.766,74

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1965)

DÉBIT

Impôts et contributions (sauf impôt sur les Sociétés)F	18.137.672,80	
Impôt sur les Sociétés	8.286.043,00	
Dépenses de Personnel	49.221.091,43	
Retraites	6.478.282,38	
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles	8.844.054,62	
Frais de voyages, déplacements, publicité, assurances, timbres et ports, télégrammes, etc.	3.773.753,44	
Décisions de l'Assemblée Générale du 18 mai 1961		
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.....	80.000,00	
Indemnité allouée à MM. les Censeurs	36.000,00	
Décisions de l'Assemblée Générale du 20 mai 1965		
Indemnité allouée à MM. les Commissaires	9.000,00	
	94 865.897,67	
Bénéfice net : 26.831.302,27		
Frais d'augmentation de capital	1.217.595,37	
	96.083.493,04	
Solde formant le bénéfice net mentionné au bilan général	25.613.706,90	
F	121.697.199,94	

CRÉDIT

Émissions, Placements et Portefeuille-TitresF	29.163.760,90	
Escompte, Intérêts, Commissions et divers	85.130.982,21	
Bénéfice net des Succursales à l'étranger	7.402.456,83	
	94 865.897,67	
	96.083.493,04	
	25.613.706,90	
F	121.697.199,94	

RÉPARTITION

Solde formant le bénéfice net mentionné au bilan général.....		F 25.613.706,90
Dotation à la réserve légale 5 %		F 1.280.685,34
Reste		F 24.333.021,56
à répartir comme suit :		
- aux actionnaires :		
Intérêt statutaire de 5 %... F 11.823.000,00		
Superdividende	F 11.637.187,74	
soit au total	F 23.460.187,74	F 23.460.187,74
correspondant, après déduction de la retenue à la source, au taux de 12 % et du précompte :		
par action ancienne de F 100 nominal, à F 7,80 net, donnant lieu à un avoir fiscal de F 3,90,		
par action nouvelle portant jouissance du 1 ^{er} juillet 1965, à F 3,90 net, donnant lieu à un avoir fiscal de F 1,95.		
- au Conseil d'Administration :		
10 % sur F 6.033.764,15 (1).....	F 603.376,41	F 24.063.564,15
Solde à reporter		F 269.457,41

(1) Disponible après affectation à la Réserve légale..... F 24.333.021,56
dont il y a lieu de déduire :

- intérêt statutaire	F 11.823.000,00
- 5 % sur F 124.136.000 de primes d'émission.....	F 6.206.800,00
- report de l'exercice	F 269.457,41
	F 18.299.257,41
	F 6.033.764,15

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 24 mai 1966

Première résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice 1965 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe pour cet exercice le dividende net à F 7,80 par action ancienne de F 100 nominal donnant droit à un avoir fiscal de F 3,90 et à F 3,90 par action nouvelle portant jouissance du 1^{er} juillet 1965 donnant droit à un avoir fiscal de F 1,95.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 1^{er} juin prochain.

L'Assemblée Générale rappelle, conformément à la loi, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

Exercice	Capital rémunéré	Dividende net unitaire	Crédit d'impôt
1962	120.012.000	F 12	F 2,88
1963	202.680.000	F 8	F 1,92
1964	202.680.000	F 8,50	F 2,69

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale,
Réélit MM. René DAMIEN et Raoul de VITRY, Administrateurs.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale,
Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, prend acte qu'aucune opération de cette nature n'est intervenue au cours de l'exercice 1965.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale,
Autorise le Conseil d'Administration à créer et émettre, en une ou plusieurs fois, aux époques et conditions qu'il jugera convenables, des bons ou obligations, en toutes monnaies, jusqu'à concurrence d'un montant égal au capital social;

En outre, l'Assemblée Générale autorise, en tant que de besoin, le Conseil d'Administration à garantir, aux conditions qu'il fixera, l'émission de bons ou obligations, en toutes monnaies, jusqu'à concurrence d'un montant égal au capital social.

**INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES
détenues en Portefeuille le 31 décembre 1965**

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
11.223	actions	Crédit National	1.245.360,56
17.429	—	Banque de Madagascar et des Comores.....	976.030,33
8.240	—	Banque de l'Indochine	3.056.777,09
1.414	—	Société Centrale de Banque	282.800,00
20.650	—	Banque de Syrie et du Liban	2.964.696,08
172.443	—	Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud « SUDAMERIS ».....	6.601.182,34
61.692	—	Compagnie Bancaire	7.169.200,91
17.525	—	Banque Cotonnière et Textile « BANCOTEX »..	85.283,95
32.893	—	Crédit Sucrier et Alimentaire	619.727,82
44.870	—	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.	447.967,62
2.214	—	Union Industrielle de Crédit	175.042,35
559	actions nouv.	Union Industrielle de Crédit	
4.038	actions	« PETROFIGAZ », Banque de Crédit à long et moyen terme	425.971,47
199.980	—	Compagnie Centrale de Financement	4.115.702,97
58.699	—	Caisse Centrale de Réescote	271.888,95
10.000	—	Société Privée de Réescote	286.307,26
3.387	—	Union Française de Banques	945.264,80
6.602	—	Crédit Foncier Franco-Canadien	1.318.243,46
27.758	—	Banque Nationale du Mexique	903.792,69
9.392	actions nouv.	Banque Nationale du Mexique	

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
76.576	actions	Omnium de Participations Financières et de Valeurs Mobilières	889.579,04
996	—	Société Financière Châtillon-Commentry	99.600,00
4.002	—	Société pour le Développement de la Télévision « SODETE »	400.207,20
3.852	—	Crédit Maritime, Aérien et Fluvial	237.256,25
57.630	—	Compagnie Européenne d'Équipement	5.763.000,00
350	oblig. conv.	Compagnie Européenne d'Équipement	3.500.000,00
5.041	actions	Compagnie pour la Location d'Équipements Professionnels « CLEP »	504.100,00
1.677	—	Compagnie pour la Location d'Équipements Routiers et Commerciaux « CLERC »	167.700,00
1.095	—	Société Française de Factoring	54.750,00
267.578	—	Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas	12.529.340,15
100.789	—	Société d'Investissement Chimie-Pétrole	4.161.520,88
15.486	—	Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I. »	956.195,17
4.798	—	Compagnie d'Investissement et de Placement « C.I.P. »	605.654,31
7.760	—	Compagnie d'Investissements en France et à l'Étranger « C.I.F.E. »	96.313,50
14.399	—	Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Étranger « S.P.S. »	1.876.463,60
24.562	—	L'Union Investissements	1.201.796,64
1.668	—	Société Provinciale d'Investissements Mobiliers	168.468,00
1.815	—	Société Générale d'Épargne et d'Investissement « SOGEVAR »	416.600,00
43.395	—	Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Étranger « C.G.I.F.E. »	1.232.666,67
59.637	—	« AUXOM »	2.981.850,00

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
33.142	actions	Société Générale Commerciale et Financière ..	2.053.562,61
2.668	—	Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « CO-FIMER »	189.235,90
300	—	Société Holding de la Compagnie de l'Est-Asiatique	115.870,68
300	actions nouv.	Société Holding de la Compagnie de l'Est-Asiatique	
3.379	actions	Compagnie Générale du Maroc	166.902,32
9.507	actions " A "	Société Financière Franco-Marocaine d'Études et d'Équipements	173.692,89
9.790	actions " B "	Compagnie Franco-Marocaine	284.319,65
88.575	actions	Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises	3.211.460,88
29.001	—	Compagnie Financière Française pour la République Argentine et l'Étranger « SANTA-FÉ » ..	502.094,31
9.799	—	Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres	506.362,21
18.442	—	Rhône-Méditerranée	481.336,20
2.472	—	Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais	247.200,00
2.461	—	Société de Développement Régional de Normandie	246.100,00
3.801	—	Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX »	561.000,00
1.809	actions nouv.	Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX »	
3.471	actions	Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « SADE »	351.443,36
7.970	—	Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST »	797.000,00

Nombre de titres		Valeur d'inventaire
3.450	actions	Société de Développement Régional du Sud-Est 333.994,50
4.445	—	Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne..... 311.150,00
2.122	—	Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc . 212.200,00
3.174	—	Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO » 317.400,00
784	—	Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO » 186.523,79
4.000	—	Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCIALDEX » 126.808,00
13.204	—	Société pour le Développement des Régions Sahariennes « S.D.R.S. » 924.280,00
1.778	—	Compagnie Française du Sahara 77.136,75
2.475	—	Société Européenne de Développement Industriel 235.125,00
2.485	—	Société Franco-Italienne de Développement Industriel 236.075,00
62.867	—	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux 1.641.019,93
9.270	—	Régie Générale de Chemins de Fer et de Travaux Publics 416.840,73
5.959	—	Société Anonyme de Matériel de Construction 483.304,72
11.793	—	Société Roclaine } 1.582.108,63
5.901	actions nouv.	Société Roclaine (lib. 50 %) }
3.065	actions	Société pour la Fabrication d'Isolants et Revêtements Ligneux « ISOREL » 357.559,83
37.997	—	Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville « SAMAF » 609.588,73

Nombre de titres		Valeur d'inventaire
1.300	actions	Compagnie Royale Asturienne des Mines ... 259.925,90
8.389	—	Omnium Nord Africain 247.567,77
22.110	—	Établissements « NEYRPIC »..... 449.120,43
2.933	—	Société « NEYRPIC-AFRIQUE »..... 146.650,00
998	—	Société Grenobloise d'Études et d'Applications Hydrauliques « SOGREAH »..... 56.137,50
57.780	—	Delattre-Levivier 2.221.641,00
92.725	—	Société Fives Lille-Cail 6.328.852,83
11.838	—	Société Française des Constructions Babcock et Wilcox 1.769.168,09
7.642	—	Union Métallurgique de la Haute-Seine 2.044.218,91
15.267	—	Société Stein et Roubaix 721.733,44
46.719	—	Société Anonyme Heurtey 512.666,65
470	—	Société Générale de Fonderie 147.606,79
50.954	—	Société Financière et Industrielle des Ateliers et Chantiers de Bretagne 896.280,86
63.509	—	Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR » 6.029.480,95
6.837	—	Compagnie des Forges de Châtillon, Commeny et Neuves-Maisons 425.487,02
2.442	—	Aciéries, Tréfileries de Neuves-Maisons, Châtillon 116.522,47
18.053	—	Société Anonyme André Citroën 1.459.487,58
58.388	—	Compagnie des Compteurs 12.625.151,19
2.561	—	Compagnie de Signaux et d'Entreprises Électriques 414.882,00
120.743	—	« C.S.F. » Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil..... } 42.448.382,88
78.846	actions nouv.	« C.S.F. » Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil..... }

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
75.000	actions	Compagnie des Machines Bull	5.639.500,00
37.790	actions nouv.	Compagnie des Machines Bull	
25.036	actions	Société Auxiliaire de Distribution d'Équipements à Traiter l'Information « LOCABULL ».	2.503.645,60
2.480	—	Compagnie Européenne de Location d'Appareils de Radio-Télévision.....	498 000,00
2.500	actions nouv.	Compagnie Européenne de Location d'Appareils de Radio-Télévision.....	
5.647	actions	Compagnie Française des Câbles Télégraphiques.....	138.600,35
16.800	—	« SAPHYMO »	168.000,00
120	parts	« INDATOM »	135.000,00
150	parts nouv.	« INDATOM »	
2.717	actions	Compagnie Générale d'Entreprises Électriques.	215.093,96
908	—	Société pour l'Utilisation et le Développement de l'Énergie « SUDENER »	182.508,00
1.231	actions " A "	Société Financière des Pétroles « FINAREP »	857.808,38
13.982	actions " B "	Société Financière des Pétroles « FINAREP »	
9.211	actions	Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GENAREP »	487.197,42
1.307	—	Société de Gestion des Participations de la Régie Autonome des Pétroles « SOGERAP ».	170.972,59
19.291	—	Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine..	6.876.414,45
53.315	—	Esso Standard, Société Anonyme Française.	3.693.319,85
759	actions " A "	Compagnie Française des Pétroles	22.418.479,12
216.292	actions " B "	Compagnie Française des Pétroles	
24.489	actions	Compagnie Française de Raffinage	6.810.586,81

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
390	actions " A "	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL »	129.909,00
390	actions " B "	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL »	
3.089	actions	Société des Pétroles d'Afrique Équatoriale..	97.522,81
3.070	—	Compagnie d'Exploration Pétrolière	172.923,89
79.395	—	Compagnie de Participations, de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX »	2.136.598,84
39.733	—	Omnium de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « OMNIREX »	2.979.975,00
28.350	—	Société Anonyme Française de Recherches et d'Exploitation de Pétrole « SAFREP »...	945.000,00
3.150	—	Société Africaine d'Exploration Pétrolière « SAFREX ».....	469.900,00
1.549	actions nouv.	Société Africaine d'Exploration Pétrolière « SAFREX ».....	
3.725	actions	Compagnie Générale de Forages « COFOR »..	372.500,00
27.148	—	Société de Forages Pétroliers Languedocienne-Forengo	721.756,72
7.332	—	Compagnie Générale de Géophysique	1.466.040,13
1.390	—	Compagnie Générale des Gaz Liquéfiés « COGEGAL ».....	139.000,00
1.001	—	Société Géotechnique pour la Production du Pétrole « GÉOPÉTROLE »	231.912,28
1.002	actions nouv.	Société Géotechnique pour la Production du Pétrole « GÉOPÉTROLE »	
4.797	actions	Compagnie de Saint-Gobain	761.440,03
1.820	actions nouv.	Compagnie de Saint-Gobain	

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
85.349	actions	Pierrefitte, Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques	4.025.632,96
90.878	actions nouv.	Pierrefitte, Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques	
33.495	actions	« AQUITAINECHIMIE », Société des Produits Chimiques d'Aquitaine	3.349.500,00
1.500	—	« ACETALACQ »	150.000,00
4.000	—	« AZOLACQ », Société Chimique d'Engrais et de Produits de Synthèse du Sud-Ouest...	400.000,00
6.578	—	Ancienne Compagnie Richer	1.036.120,51
13.499	—	Polymer Corporation S.A.F.....	1.349.900,00
399	—	Société d'Électro-Chimie, d'Électro-Métallurgie et des Aciéries Electriques d'UGINE.	101.406,64
592	actions	Deltachimie.....	118.406,57
592	actions nouv.	Deltachimie.....	
1.500	actions	Parfums Caron S.A.	404.022,00
3.624	—	Société des Engrais de Roubaix	288.511,53
3.086	—	Ripolin-Georget	1.086.539,76
7.542	actions nouv.	Ripolin-Georget	
1.151	—	S.A. des Peintures Corona	228.991,45
5.529	actions	Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-électriques	1.237.785,20
16.572	—	Librairie Hachette	5.920.196,56
59.899	—	La Rochette-Cenpa	1.581.159,25
26.065	—	Papeteries Navarre	1.111.072,74
19.991	—	La Cellulose du Rhône	1.339.397,00
20.530	—	Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. »	1.026.500,00

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
15.233	actions	Compagnie Française du Monoservice	510.305,50
28.149	—	L'Union Navale	1.266.705,00
1.000	—	Société pour les Transports de l'Industrie Nucléaire « TRANNUCLÉAIRE »	100.000,00
5.051	—	Lignes Aériennes Intérieures « AIR-INTER » .	481.469,24
853	oblig. conv.	Lignes Aériennes Intérieures « AIR-INTER » ..	170.600,00
2.000	actions	Gaz - Marine	200.000,00
2.778	—	Société d'Équipement des Grands Itinéraires	148.350,01
1.500	—	Méthane-Transports	75.000,00
1.525	—	Safège - Transport	137.250,00
1.309	—	Garage Auto Service Orly « GASO »	150.535,00
1.480	—	Garage Parking Saint-Honoré	128.020,00
11.500	—	Compagnie Générale d'Entreprises Automobiles	3.226.800,00
300	—	Compagnie de l'Est Asiatique	484.116,37
300	actions nouv.	Compagnie de l'Est Asiatique	
6.350	actions	Compagnie Industrielle d'Équipement Thermique « COMITH »	158.750,00
2.701	actions	Société Générale d'Épuration et d'Assainissement.....	659.915,07
12.794	actions nouv.	Société Générale d'Épuration et d'Assainissement.....	
3.950	actions	Établissements Fenet	244.900,00
1.940	—	Les Grands Vins Sélectionnés « GÉVÉOR » .	329.446,92
17.462	—	Générale Alimentaire	2.676.617,99
1.588	—	Société Vermandoise de Sucreries	217.998,19

Nombre de titres			Valeur d'inventaire
3.790	actions	Société de Sucreries Brésiliennes	} 502.732,12
23	—	Société de Sucreries Brésiliennes (rembour- sées de 4 F)	
4.109	—	Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc	281.795,22
3.580	—	Industrie Textile Centrafricaine « INTEC » .	163.606,00
9.515	—	Prénatal.....	2.527.431,39
44.005	—	Union des Filiales du Printemps « UNIPRIN- TEMPS »	4.245.514,39
1.490	—	Société d'Études d'un Grand Hôtel Interna- tional à Paris.....	74.500,00
49.776	—	Société Financière de Gestion et d'Investisse- ments Immobiliers et Hôteliers « SOFITEL »	242.052,20
2.000	—	Compagnie de Services et d'Hôtellerie	200.000,00
16.087	—	Union Immobilière de France « U.I.F. »....	} 365.859,76
11.894	actions nouv.	Union Immobilière de France « U.I.F. »....	
16.888	actions	Société d'Investissements Immobiliers du Nord « SIMNOR »	224.954,75

Valeur d'Inventaire du Portefeuille-Titres
F 355.508.996,72

Titres énumérés ci-dessus	F 273.363.935,46
Titres de Sociétés étrangères non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs	F 64.603.588,16
Titres de Sociétés immobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs	F 12.775.516,74
Titres dont la valeur d'inventaire est inférieure à F 100.000 par caté- gorie	F 4.765.956,36

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU de RENSEIGNEMENTS CONCERNANT les FILIALES et PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	Montants des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Banque au cours de l'exercice 1965	Observations
I. Renseignements détaillés concernant les participations détenues dans les Sociétés françaises dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la Banque de Paris et des Pays-Bas.										
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas).										
Compagnie Centrale de Financement	12.500.000	4.067.985,82	79,98	4.115.702,97	—	18.720.180,06	4.717.280,75 (1)	768.150,98 (1)	499.955,00	
B - PARTICIPATIONS (10 à 50 % du capital détenu par la Banque de Paris et des Pays-Bas).										
Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas.....	80.000.000	23.123.632,52	33,44	12.529.340,15	—	—	2.696.269,52 (2) Revenus du Portefeuille-Titres	2.962.835,81 (2)	936.893,80	
Compagnie Européenne d'Équipement	15.000.000	—	38,42	5.763.000,00	—	—	8.809.935,68 (1)	13.232,13 (1)	—	
Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.....	43.000.000	35.790.454,44	20,05	6.601.182,34	—	—	60.894.387,67 (1)	5.884.088,52 (1)	365.672,48	
II. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations.										
A - FILIALES										
Filiales françaises (ensemble)				919.497,40	1.991.271,42	6.996.815,12			196.811,50	
Filiales étrangères (ensemble)				37.132.901,69	32.612.479,14	75.871.070,00			107.130,13	
B - PARTICIPATIONS										
Dans les sociétés françaises (ensemble).....				30.862.029,70	71.690.336,01	47.207.722,65			2.098.302,88	
Dans les sociétés étrangères (ensemble)				19.610.884,57	6.137.427,85	2.729.951,23			455.926,19	

(1) Exercice 1964.
(2) Exercice 1965.

Observations	1966	1965	1964	1963	1962	1961
I. Ressources						
A - Fonds de réserve	1.000.000,00	1.000.000,00	1.000.000,00	1.000.000,00	1.000.000,00	1.000.000,00
B - Participations	2.000.000,00	2.000.000,00	2.000.000,00	2.000.000,00	2.000.000,00	2.000.000,00
C - Autres ressources	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00	3.000.000,00
II. Emplois						
A - Titres	4.000.000,00	4.000.000,00	4.000.000,00	4.000.000,00	4.000.000,00	4.000.000,00
B - Autres emplois	5.000.000,00	5.000.000,00	5.000.000,00	5.000.000,00	5.000.000,00	5.000.000,00

(1) Exercice 1966
(2) Exercice 1965

RAPPORT
PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 24 MAI 1966

Rapport du Conseil d'Administration,
Résolutions de l'Assemblée.

Vous avez été convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire pour vous occuper :

- de valider la proposition de la Société,
- de porter le montant de son capital social de 100 millions de francs à 150 millions de francs,
- d'attribuer votre dividende à partir des bénéfices distribués de l'exercice 1965 au montant maximum de 2.000.000,00.

Vous avez été convoqués le 27 janvier 1966 pour une durée de 90 jours. En conséquence, il convient d'interrompre le 31 décembre 1965 vos pouvoirs. Il vous est proposé d'approuver de vous proposer de proroger la prorogation de ce mandat pour 90 autres jours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DU 24 MAI 1966

Rapport du Conseil d'Administration

Résolutions de l'Assemblée

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

du 24 mai 1966

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire pour vous demander :

- de décider la prorogation de la Société,
- de porter la réserve légale à un montant égal au dixième du capital social,
- d'autoriser votre Conseil à porter, sur ses seules décisions, le capital jusqu'à un montant nominal maximum de F 600.000.000.

Votre Société a été constituée le 1^{er} janvier 1872 pour une durée de 99 ans. En conséquence, elle cesserait d'exister le 31 décembre 1970, sauf prorogation. Il nous est apparu opportun de vous proposer dès maintenant la prorogation de sa durée pour 99 années.

Nous vous proposons également de porter à son maximum le fonds de réserve légale après affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 1965. La réserve légale atteindra ainsi le dixième du capital social actuel, soit F 33.780.000, les sommes nécessaires étant prélevées sur les primes d'émission figurant dans les comptes de réserves.

Cette opération aura pour conséquence de supprimer dans l'avenir l'obligation de prélever chaque année 5 % des bénéfices pour la dotation de la réserve légale et donnera ainsi à votre Société une plus grande liberté dans l'affectation de ses résultats bénéficiaires.

Nous vous demandons enfin de bien vouloir, pour une période de cinq ans à partir de la présente Assemblée, autoriser votre Conseil à porter ultérieurement, sur ses seules décisions, le capital social jusqu'à un montant nominal maximum de F 600.000.000, soit par émission d'actions nouvelles à souscrire contre espèces, soit par voie d'incorporation de réserves ou de primes d'émission.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

du 24 mai 1966

Première résolution

L'Assemblée Générale,

Décide que la durée de la Société, initialement fixée à 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1872, date de sa constitution, est prorogée de 99 ans à compter de la décision de la présente Assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale,

Décide de prélever sur les primes d'émission figurant dans les comptes de réserves la somme de F 22.190.264,15 pour porter la réserve légale à un montant de F 33.780.000 représentant le dixième du capital social.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale,

Revenant sur les décisions prises antérieurement dans sa quatrième résolution par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 30 octobre 1963 :

- 1) annule, à concurrence de la fraction pour laquelle elle n'a pas été utilisée à ce jour, l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social jusqu'à un montant nominal de F 400.000.000 par l'émission d'actions à souscrire contre espèces ou par l'incorporation de réserves ou de primes d'émission;
- 2) autorise ledit Conseil à porter, en une ou plusieurs fois et sur ses seules décisions, le capital social jusqu'à un montant nominal maximum de F 600.000.000, soit par l'émission d'actions nouvelles à souscrire contre espèces, avec ou sans prime d'émission, soit par voie d'incorporation au capital de tout ou partie des réserves ou primes d'émission alors existantes, à effectuer par distribution d'actions gratuites ou par élévation du nominal des actions existantes.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour :

- procéder à cette ou ces augmentations de capital aux dates, dans les délais et suivant les modalités qu'il fixera, en conformité des prescriptions statutaires et de la Loi, notamment fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance ou le montant dont le capital nominal des actions sera augmenté et la date de jouissance de ce nouveau montant nominal,
- fixer, en cas d'émission d'actions contre espèces, le prix d'émission ainsi que toutes dates, délais et conditions pour l'exercice de tous droits de souscription réservés par préférence aux propriétaires d'actions anciennes, recueillir les souscriptions aux actions nouvelles et les versements y afférents, déclarer ces souscriptions et versements devant notaire,
- apporter aux Statuts, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves ou de primes d'émission, toutes les modifications qui en résulteront en ce qui concerne le nombre ou le montant nominal des actions composant le capital social,

- décider, s'il y a lieu, qu'après la réalisation définitive d'une augmentation de capital décidée en vertu de la présente autorisation, toutes les actions, tant anciennes que nouvelles représentant alors ledit capital, pourvu que leur nominal soit libéré d'un même montant et qu'elles portent même jouissance, recevraient, dans les répartitions éventuelles de bénéfices comme au cas de remboursement total ou partiel de leur capital nominal, le même montant net, l'ensemble des taxes et impôts auxquelles elles pourraient être soumises faisant l'objet d'une égale péréquation entre elles,
- et, d'une façon générale, décider et effectuer toutes les opérations et formalités, fixer toutes les conditions utiles pour la réalisation de cette ou ces augmentations de capital.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale,

En conséquence de l'adoption des première et troisième résolutions ci-dessus, décide d'apporter au texte actuel des articles 5 et 6 des Statuts les modifications suivantes :

Le texte actuel de l'article 5 est remplacé par le texte suivant :

« La durée de la Société, initialement fixée à 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1872, a été prorogée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 1966 pour une durée de 99 ans venant à expiration le 23 mai 2065, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation ».

Le deuxième alinéa de l'article 6 est remplacé par le texte suivant :

« En vertu de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 1966, le Conseil d'Administration est autorisé à porter, en une ou plusieurs fois, et sur ses seules décisions, le capital social jusqu'à un montant nominal maximum de F 600.000.000, soit par l'émission d'actions à souscrire contre espèces, soit par incorporation de réserves ou de primes d'émission ».

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la Loi.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

EXERCICE 1965

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AUXQUELLES LE SIÈGE A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

SECTEUR PUBLIC ET SEMI-PUBLIC

Émissions réalisées par :

- *l'Etat Français,*
- *la Caisse Nationale des Autoroutes,*
- *le Crédit National,*
- *l'Electricité de France,*
- *le Crédit Foncier de France,*
- *le Gaz de France,*
- *la Ville de Paris,*
- *la Société Nationale des Chemins de Fer Français.*

ORGANISME ÉTRANGER

- *Ente Nazionale per l'Energia Electrica, « ENEL ».*

SECTEUR PRIVÉ

Emissions dirigées par la Banque comme chef de file ou co-chef de file :

- *le Groupement de l'Industrie Chimique,*
- *« PETROFIGAZ »,*
- *le Groupement des Industries Agricoles, Alimentaires et de Grande Consommation « G.I.A.C. »,*
- *la Compagnie des Compteurs,*
- *le Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production « G.I.S. »,*
- *la Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST »,*
- *la Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO S.D.R. »,*
- *la Société de Développement Régional de Normandie.*

Emissions auxquelles le Siège a participé :

- *la Régie Nationale des Usines Renault,*
- *le Crédit Naval,*
- *la Cellulose du Pin,*
- *la Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « S.A.D.E. »,*
- *le Groupement des Industries de la Construction Electrique « GICEL »,*

- *la Société de Développement Régional de l'Ouest « SODERO »,*
- *le Groupement des Industries Mécaniques « GIMECA »,*
- *le Groupement de l'Équipement Automobile « G.E.A. ».*

EMPRUNTS INTERNATIONAUX ÉMIS SUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

Emissions dirigées par la Banque comme chef de file ou co-chef de file :

- *Cassa per il Mezzogiorno,*
- *Roldal-Suldal Kraft A/S,*
- *Compagnie Française des Pétroles.*

Emissions auxquelles le Siège a participé :

- *Sira-Kvina Kraftselskap,*
- *la République des Philippines,*
- *la République du Portugal,*
- *le Royaume de Norvège,*
- *le Fonds de Réétablissement du Conseil de l'Europe pour les Réfugiés Nationaux et les Excédents de Population en Europe,*
- *Commonwealth of Australia,*
- *The Swedish Lamco Syndicate, Trafik ab Grangesberg-Oxelosund & Co,*
- *Allmänna Svenska Elektriska Aktiebolaget « ASEA »,*
- *Mobil Oil Holdings,*
- *le Royaume de Danemark,*
- *la ville d'Oslo,*
- *Government of New-Zealand,*
- *U.S. Rubber Uniroyal Holdings,*
- *Kockums Mekaniska Verkstads Aktiebolag,*

- Cyanamid International Development Corporation,
- les Ciments Lafarge,
- la Banque Européenne d'Investissement,
- Transocean Oil Company,
- Amoco Oil Holdings S.A.,
- BASF Holding Luxembourg S.A.,
- Eriksbergs Mekaniska Verkstads Aktiebolag,
- Monsanto International Finance Company,
- Du Pont Europa Holdings S.A., Luxembourg,
- l'Etat Mexicain,
- Nippon Telegraph & Telephone Public Corporation,
- la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier « CECA »,
- City of Copenhagen,
- W.R. Grace Overseas Development Corporation,
- Aktiebolaget Götaverken,
- General Electric Overseas Capital Corporation,
- Enso - Gutzeit Osakeyhtio,
- IBM World Trade Corporation,
- Federated Department Stores International Company,
- Bristol - Myers International Finance Company.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

OPÉRATIONS DIRIGÉES PAR LA BANQUE

- l'Omnium de Construction et de Financement « O.C.E.F.I. »,
- la Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud - Sudameris,
- la Compagnie des Machines Bull,

- la Banque Nationale du Mexique,
- Materna,
- la Compagnie Générale d'Entreprises Electriques,
- « C.S.F. » Compagnie générale de télégraphie Sans Fil,
- Peintures Corona,
- la Grande Compagnie des Télégraphes du Nord,
- la Holding Company de la Grande Compagnie des Télégraphes du Nord,
- l'Union Immobilière de France « U.I.F. »,
- la Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO S.D.R. ».

OPÉRATIONS AUXQUELLES LE SIÈGE A PRÊTÉ SON CONCOURS

- la Société des Magasins « PRISUNIC » (S.M.P.),
- la Société Minière et Métallurgique de Pennaroya,
- la Société des Produits Chimiques d'Auby,
- la Compagnie de Saint-Gobain,
- l'Union Industrielle de Crédit « U.I.C. »,
- la Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX »,
- la Compagnie Générale du Duralumin et du Cuivre « CEGEDUR »,
- Lorraine-Escaut (Mines et Usines des Aciéries de Longwy, de Senelle-Maubeuge et d'Escaut et Meuse),
- les Etablissements Kuhlmann,
- Ripolin-Georget,
- la « SOCIÉTÉ FINANCIÈRE SOFAL » pour Favoriser l'Acquisition de Logements et l'Amélioration de l'Habitation,
- Allgemeine Elektrizitäts Gesellschaft A.G.,
- Badische Anilin und Soda Fabrik A.G.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ÉCHANGEABLES EN ACTIONS

Émission dirigée par la Banque :

- *La Compagnie Bancaire.*

Émission à laquelle la Banque a participé :

- *Pechiney Compagnie de Produits Chimiques et Electrométallurgiques.*

INTRODUCTIONS EN BOURSE EFFECTUÉES PAR LA BANQUE
EN ASSOCIATION AVEC D'AUTRES ETABLISSEMENTS

Au marché officiel de la Bourse de Paris :

- *La Société de Développement Régional de Normandie.*

Au marché officiel de la Bourse de Nancy :

- *La Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX ».*

OPÉRATIONS FINANCIÈRES
AUXQUELLES LA SUCCURSALE DE BRUXELLES
A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

SECTEUR PUBLIC OU SEMI-PUBLIC

Emissions réalisées par :

- *l'Etat Belge,*
- *le Fonds des Routes,*
- *l'Association Intercommunale pour l'Autoroute E 3,*
- *le Crédit Communal de Belgique,*
- *la Société Nationale de Crédit à l'Industrie,*

- *la Société Nationale des Chemins de fer Belges,*
- *la Ville d'Anvers,*
- *la Ville de Gand,*
- *la Ville de Liège.*

SECTEUR PRIVÉ

- *les Sociétés Réunies d'Energie du Bassin de l'Escaut « E.B.E.S. »,*
- *la Société de Distribution du Gaz « DISTRIGAZ »,*
- *la Société Intercommunale Belge de Gaz et d'Electricité « INTERCOM »,*
- *la Société Générale Belge de Production d'Electricité « INTERESCAUT »,*
- *l'Union Financière d'Anvers « B.U.F.A. »,*
- *la S.A. Cockerill-Ougree,*
- *la Compagnie Belge pour l'Exploitation du Gaz et de l'Electricité en Flandre Occidentale à B.M.G.E. ».*

EMPRUNTS ÉTRANGERS ÉMIS SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

Participation dans la garantie et le placement

- *Ville de Tokyo,*
- *B.A.S.F. Holding Luxembourg,*
- *Compagnie Française des Pétroles*

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

OPÉRATIONS QUE LA SUCCURSALE A DIRIGÉES
OU AUXQUELLES ELLE A PARTICIPÉ

- *Sait Electronics,*
- *Compagnie des Produits Chimiques et Electrométallurgiques « PECHINEY »,*

- *Société d'Electricité de Sambre et Meuse, des Ardennes et du Luxembourg « ESMALUX »*,

INTRODUCTIONS EN BOURSE DE BRUXELLES

- *Femmes d'Aujourd'hui*,
- *Sait Electronics*.

OPÉRATIONS FINANCIÈRES
AUXQUELLES LA SUCCURSALE DE GENÈVE
A PRÊTÉ SON CONCOURS

Emissions auxquelles la succursale a participé :

EMPRUNTS ÉMIS PAR DES ORGANISMES ET SOCIÉTÉS SUISSES

- *Confédération*,
- *Canton d'Argovie*,
- *Canton de Bâle*,
- *Canton de Berne*,
- *Canton de Genève*,
- *Canton de Neuchâtel*,
- *Canton de Schaffhouse*,
- *Canton de Soleure*,
- *Canton de Saint-Gall*,
- *Canton du Tessin*,
- *Canton du Valais*,
- *Canton de Vaud*,
- *Canton de Zurich*,

- *Ville de Baden*,
- *Ville de Berne*,
- *Ville de Bienne*,
- *Ville de Fribourg*,
- *Ville de Genève*,
- *Ville de Lausanne*,
- *Ville de Lugano*,
- *Ville de Schaffhouse*,
- *Ville de Thoun*,
- *Ville de Zurich*,
- *Commune de Horgen*,
- *Commune de Kôniz*,
- *Banque des Lettres de Gage d'Etablissements Suisses de Crédit Hypothécaire*,
- *Caisse Hypothécaire du Canton de Berne*,
- *Caisse Hypothécaire du Canton de Genève*,
- *Crédit Foncier Suisse*,
- *EUROFIMA*,
- *Albula Landwasser Kraftwerke A.G.*,
- *Ateliers de Sécheron*,
- *Azienda Elettrica Ticinese*,
- *Bernische Kraftwerke A.G.*,
- *Centrale Thermique de Vouvry S.A.*,
- *Electra Massa*,
- *Forces Motrices de Mattmark S.A.*,
- *Forces Motrices de Verzasca A.G.*,
- *Grande Dixence S.A.*,
- *Raffinerie Shell-Suisse*,
- *Hôtel Intercontinental*,
- *Usines Electriques Engadine*.

EMPRUNTS ÉTRANGERS ÉMIS EN SUISSE

- *Forces Motrices de Säckingen A.G.*,
- *International Bank for Reconstruction and Development*,
- *Tunnel du Mont-Blanc*,
- *Tauernkraftwerke A.G.*,
- *Mobil Oil Holdings S.A.*,
- *British Petroleum*,
- *Bowater Paper*.

